



# 2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ

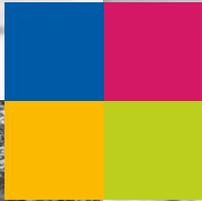
Fondation Vincent de Paul  
reconnue d'utilité publique

**4 missions  
au service de l'Homme**



• Santé • Enfance  
• Personnes âgées  
• Solidarité

4 missions au service  
de l'Homme



# Sommaire

4	ÉDITO
5	FAITS MARQUANTS 2014
7	CHIFFRES CLÉS 2014
8	SITUATION GÉOGRAPHIQUE
9	REPÈRES HISTORIQUES
10	GOVERNANCE

## 13 SECTEUR SANTÉ

## 19 SECTEUR ENFANCE

## 25 SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

## 29 SECTEUR SOLIDARITÉ

35	QUALITÉ
36	FORMATION ET RECHERCHE
38	BÉNÉVOLAT
39	SPIRITUALITÉ
40	GÉNÉROSITÉ
42	RESSOURCES HUMAINES
44	BILAN FINANCIER

### Édition et rédaction

Fondation Vincent de Paul  
Contact : f.douhaire@fvdp.org

### Crédits photos (hors Fondation)

Frédéric MAIGROT,  
Frédéric GODARD,  
Martine CAILLARD,  
DPT57/Florent DONCOURT,  
STADLER/RÉGION ALSACE,  
Christophe GASCHY/RÉGION ALSACE,  
Thierry SUZAN/CUS,  
SFED

### Conception graphique et réalisation

Sophie Raclot  
Marie-Pierre Langen

### Impression

VALBLOR 2015

### Fondation Vincent de Paul

15 rue de la Toussaint  
67000 Strasbourg  
Tel : 03 88 21 73 84  
Fax : 03 88 21 73 89



## Ensemble, en 2014



**C'est une première pour la Fondation Vincent de Paul : publier son rapport d'activité. Si l'objectif est de donner à voir la globalité des actions développées par notre Fondation dans ses quatre missions : santé - enfance - personnes âgées - solidarité, c'est aussi un défi. Résumer en quelques pages et synthétiser les dynamiques à l'œuvre en faisant ressortir les lignes de force qui, dans chaque secteur, fédèrent les divers établissements, a été pour nous un exercice nouveau.**

En effet, si chaque établissement dispose d'un rapport d'activité propre et très détaillé, il convenait de revenir sur les événements importants de l'année écoulée et, avec le recul nécessaire, d'en proposer une lecture qualitative.

2014 a été une année de travail intense dans tous les secteurs d'activité, y compris au siège de la Fondation, y compris aussi pour les membres du conseil d'administration, particulièrement les membres du bureau qui accomplissent ce qu'il convient d'appeler un « bénévolat de gouvernance ».

Le document qui suit reprend, secteur par secteur, les points saillants de l'année 2014, nous donne une photographie des publics accueillis, propose un flash sur les thématiques transversales (par exemple la qualité) et présente les bilans social et financier consolidés de la Fondation.

Les données chiffrées sont des repères importants, essentiels même, pour apprécier développement et santé financière de toute organisation. Mais ce que les chiffres traduisent, c'est bien le travail réalisé et la dynamique qui est à l'œuvre, tant pour faire évoluer l'existant que pour initier de nouveaux projets permettant à la Fondation d'être en permanence innovante, et d'apporter des réponses pertinentes aux publics accueillis.

Les relations de confiance qui au fil du temps se sont nouées entre les membres de la direction (siège et

établissements) et les membres du bureau notamment, facilitent les tâches de chacun, enrichissent les échanges, et concourent à la qualité du travail réalisé.

**“ Dynamisme des acteurs, intensité du travail réalisé, ténacité pour atteindre les objectifs : les mots clés de 2014. ”**

Le contexte socio-économique, avec ses précarités et pauvretés, nous engage aujourd'hui comme hier à actualiser la mission que nous avons acceptée : mettre l'Évangile en action au service des hommes et des femmes vulnérables que nous rencontrons.

Les actions conduites en 2014 dans cet esprit se qualifient par le dynamisme des acteurs, l'intensité du travail accompli, et la ténacité déployée pour faire aboutir les projets, dans tous les domaines, y compris dans le fonctionnement des instances statutaires.

L'implication individuelle est bien la condition de la réussite commune. Que chacun, à la place qu'il occupe, se sente ici remercié.

**Marie-Hélène Gillig**, Présidente

# 2014, une année riche de rencontres : quelques dates clés

## 24 JANVIER

Inauguration des nouveaux services créés dans les Ehpad - Maisons de Retraite Saint-Joseph et Saint-Charles visant à améliorer l'accompagnement des malades Alzheimer et contribuer au soutien du maintien à domicile (P.A.S.A. - Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) et Foyer Restaurant de la Maison de Retraite Saint-Joseph à Strasbourg ; P.A.S.A. et unité protégée de la Maison de Retraite Saint-Charles - Schiltigheim). À l'issue des chantiers en cours (Maisons de Retraite Poincaré et Le Bas-Château), tous les Ehpad de la Fondation proposeront un PASA.



Laurent OBRINGER, directeur des Maisons de Retraite Saint-Joseph et Saint-Charles lors des inaugurations.

## 3 JUILLET

Visite et rencontre des voisins des pavillons des Maisons d'enfants Louise de Marillac à Saverne.



## 3 SEPTEMBRE

Inauguration des Maisons d'Enfants l'Ermitage - Moulins-Lès-Metz en partenariat avec le Conseil Général de Moselle.



## 13 MAI

« Le Kilomètre Solidarité » course solidaire des écoliers des villes de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.



## 17 JUIN

Signature du traité de fusion-absorption de l'Association Saint-Dominique qui confie à la Fondation ses établissements : l'Institut Médico-Éducatif Le Rosaire à Rettel et la Maison de Retraite Saint-Joseph à Rustroff. (Lire Gouvernance page 10)

## 2 JUIN

Cérémonie de remise de chèque à l'Institut Saint-Charles : La Fondation Vincent de Paul et l'ARSEA étaient bénéficiaires de la cagnotte 2014. (Lire Générosité page 40)

## 28 JUIN

Journée de rencontres, conférences et célébration des 20 ans de l'Escale en partenariat avec l'Association Médecins du Monde.

## 28 AOÛT

Première extraction du miel des ruches du Village Saint-Charles en présence des différents publics accompagnés sur ce site : enfants, personnes âgées, personnes vulnérables. L'Institut Saint-Charles dans le cadre de ses missions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques auprès d'enfants âgés de 6 à 14 ans, a mis en place des ruches pédagogiques.



## 13 SEPTEMBRE

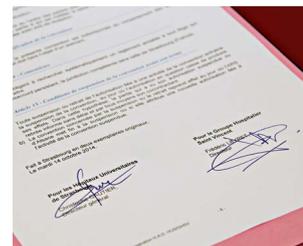
Cérémonie en hommage au Docteur Alain BROCHARD, pédiatre, acteur décisif et investi dans la création du Centre Périnatal de Proximité (CPP) de la Clinique Saint- Luc à Schirmeck, décédé en 2013.

## 6 NOVEMBRE

Visite du Village Saint-Charles par les élus et représentants de la Ville de Schiltigheim avec présentation des trois établissements (Ehpad, Institut et Résidence Sociale) et échanges sur les enjeux actuels de la collaboration entre ces deux institutions.

## 14 OCTOBRE

Cérémonie de signature de la convention de la nouvelle offre de soins « Hospitalisation à Domicile en obstétrique » entre les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et le Groupe Hospitalier Saint-Vincent - Fondation Vincent de Paul.



# "Faire fondation"

**Fédérer ses acteurs (salariés, administrateurs, bénévoles, intervenants), mieux faire connaître la variété et la dimension de ses missions à ceux qui chaque jour, dans leur quotidien œuvrent à son service, tel est l'objectif des rencontres institutionnelles proposées chaque année pour « Faire Fondation ».**

## En JANVIER

Cérémonies des vœux, remise des médailles du travail au Groupe Hospitalier Saint-Vincent.



## 16 MAI

Remise des insignes d'Officier dans l'Ordre National du Mérite à Madame Marie-Hélène GILLIG. Décorée par Bernadette WAHL, la Présidente de la Fondation a souhaité partager cet honneur : « Un mérite qui rejaillit sur la Fondation »... considérant cette reconnaissance reçue personnellement, comme une mise en lumière par l'Etat de l'œuvre de la Fondation Vincent de Paul elle-même.

## 13 JUIN

10<sup>ème</sup> édition du forum gérontologique de la Fondation Vincent de Paul.

*(Lire Secteur Personnes Âgées page 27)*

## 24 JUIN

Assemblée annuelle des cadres de la Fondation.



## 26 JUIN

Seconde assemblée annuelle des médecins du GHSV et de la FVDP.

## 26 SEPTEMBRE

La Fête Saint-Vincent est organisée tous les deux ans pour les professionnels. L'édition 2014 intitulée « Découvrons nos talents » a proposé d'afficher les talents des usagers de nos établissements et d'explorer ses propres aptitudes artistiques grâce à des ateliers créatifs animés par des professionnels (chant, céramique-terre vivante, photo, danse folklorique, danse assise, création d'objets sonores, fresque artistique).



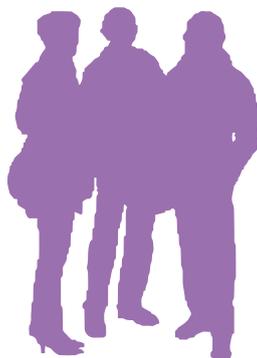
# Chiffres clés 2014



**2240**  
SALARIÉS



**180**  
MÉDECINS  
LIBÉRAUX



**400**  
BÉNÉVOLES

En 2014,  
nous avons  
accompagné

**807**

**ENFANTS ET ADOLESCENTS**

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET  
SERVICES DU SECTEUR ENFANCE

**1811**

**NAISSANCES**

À LA CLINIQUE SAINTE-ANNE

**44 576**

**PATIENTS**

DANS LES QUATRE CLINIQUES DU  
GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT

**247**

**MÉNAGES**

DANS LE SECTEUR SOLIDARITÉ

**764**

**PERSONNES ÂGÉES**

EN EHPAD

**436**

**ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS  
ET ÉTUDIANTS INFIRMIERS**

À L'IFSI

# Implantation en Alsace et en Lorraine



## Santé

- A** Clinique Sainte Anne - Strasbourg - 67
- B** Clinique Sainte Barbe - Strasbourg - 67
- C** Clinique de la Toussaint - Strasbourg - 67
- D** Clinique Saint Luc - Schirmeck - 67
- E** Institut de Formation en Soins Infirmiers - Strasbourg - 67

## Enfance

- A** Institut Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B** Maisons d'enfants Louise de Marillac - Schiltigheim - 67
- C** Institut Les Mouettes - Strasbourg - 67
- D** Plateforme médico-sociale (SERAD, SESSAD...) - Haguenau - 67
- E** Institut Vincent de Paul - 57  
Saint Quirin - Sarreguemines - Thionville - Sarrebourg
- A** Maisons d'enfants Lettenbach - Saint Quirin - 57
- B** Maisons d'enfants Richemont - Richemont - 57
- C** Maisons d'enfants L'Ermitage - Moulins-lès-Metz - 57
- D** Institut médico-éducatif Le Rosaire - Rettel - 57
- E** Centre éducatif fermé - Forbach - 57  
Pavillons du secteur enfance

## Personnes âgées

- A** Maison de retraite Saint Joseph - Strasbourg - 67
- B** Maison de retraite Saint Charles - Schiltigheim - 67
- C** Maison de retraite Sainte Famille - Montigny-lès-Metz - 57
- D** Maison de retraite Saint Joseph - Rustrhoff - 57
- E** Maison de retraite Bas Château - Essey-lès-Nancy - 54
- F** Maison de retraite Poincaré - Bouxières-aux-Dames - 54

## Solidarité

- A** Résidence sociale Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B** Centre d'accueil des demandeurs d'asile - Schiltigheim - 67
- C** Bureau d'accès au logement - Schiltigheim - 67  
Escale Saint Vincent - Strasbourg - 67

# Un engagement de plusieurs siècles

## La Fondation Vincent de Paul : un engagement historique au service des personnes fragilisées et vulnérables sur l'Alsace et la Lorraine



La Fondation Vincent de Paul est issue de la volonté de la Congrégation des Sœurs de la Charité de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité des œuvres développées depuis sa création, et faire perdurer sa mission de service et de compassion.

La Congrégation des Sœurs de la Charité trouve son origine dans une petite communauté religieuse fondée en 1734 pour le service des pauvres et des malades à l'hôpital de Saverne, situé à une trentaine de kilomètres de Strasbourg. Une vingtaine d'années plus tard et peu après la canonisation de Saint Vincent de Paul, les sœurs ont choisi cette grande figure chrétienne au service de la détresse humaine pour en faire la référence de leur spiritualité et de leur action. Elles avaient en effet reconnu là l'expression de ce qu'elles vivaient déjà et de ce qu'elles souhaitaient fermement continuer à vivre.

Depuis les débuts de la Congrégation, les sœurs étaient au service des malades dans les petits et grands hôpitaux publics en Alsace et en Lorraine. De la même façon, elles étaient au service des enfants dans les orphelinats et « maisons d'enfants trouvés » de la ville de Strasbourg.

En 1834, la Congrégation s'est engagée dans la création d'œuvres privées, telles que les cliniques, les maisons d'enfants et les maisons de retraite, dans le but de répondre à des besoins non pris en

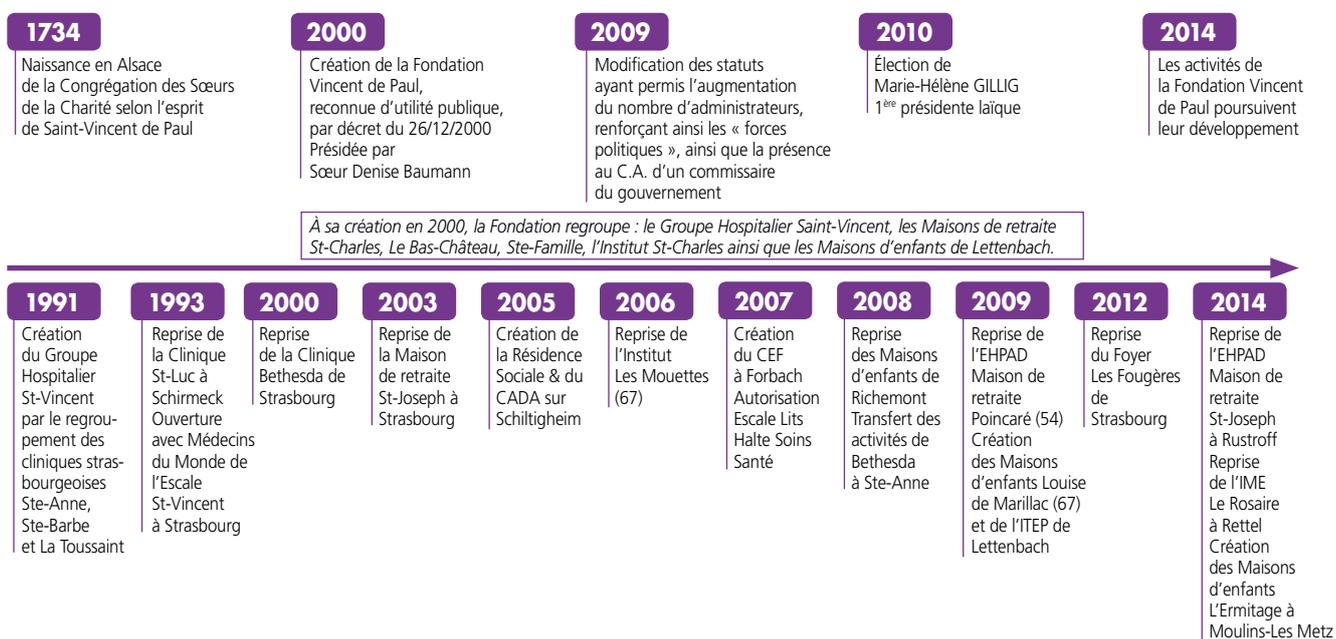
charge par les pouvoirs publics. Ainsi, au fil des années, les sœurs de la Congrégation développent leurs activités dans des établissements laïcs ou religieux, et en créant de nouvelles institutions.

Face à l'absence de nouvelles vocations et l'avancée en âge des religieuses, en 2000, pour pérenniser son engagement, la Congrégation a choisi de créer une Fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation Vincent de Paul.

Cette forme juridique répondait parfaitement aux attentes des sœurs quant à l'avenir de leurs différentes maisons. La fondation consiste donc non seulement dans l'affectation de biens déterminés, dont l'ensemble constitue le fonds de dotation, à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général, mais également dans une déclaration de volonté du fondateur (acte authentique ou testament).

Dès janvier 2001, les missions de la Fondation se développent dans le Bas-Rhin et en Lorraine dans le cadre d'une dizaine d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif, dans le respect de ses statuts et de sa charte élaborée par les sœurs fondatrices.

### Repères historiques



# Gouvernance, des liens étroits

## > Collège des Fondateurs

Sœur Blandine KLEIN  
Sœur Anne-Catherine MOSSBACH  
Sœur Denise BAUMANN  
Sœur Marie-France BRASSEL  
M. Jean-Marie SCHIFFLI

## > Collège des Personnes qualifiées

Dr Odile BAGOT  
M. Joseph JOLY  
Pr. Marc BERTHEL  
Me Jean PAILLOT  
M. Jean-Paul MONIN

## > Collège des Représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses

Mgr Jean-Pierre GRALLET  
M. Jean-Louis BONNET  
Mme Marie-Hélène GILLIG  
M. Jean-Jacques HINCKER  
Dr André CLAVERT

## > Commissaire du gouvernement

M. Francis SPITZER

## Conseil d'Administration et Bureau

Le Conseil d'Administration (C.A.) de la Fondation Vincent de Paul est, selon ses statuts, l'instance délibérative ultime, et le Bureau se voit déléguer les pouvoirs les plus larges pour agir dans l'intérêt général de la Fondation.

Le C.A. est composé de 3 Collèges de 5 personnes :

- **Le Collège des Fondateurs**
- **Le Collège des Personnes qualifiées**
- **Le Collège des Représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses**

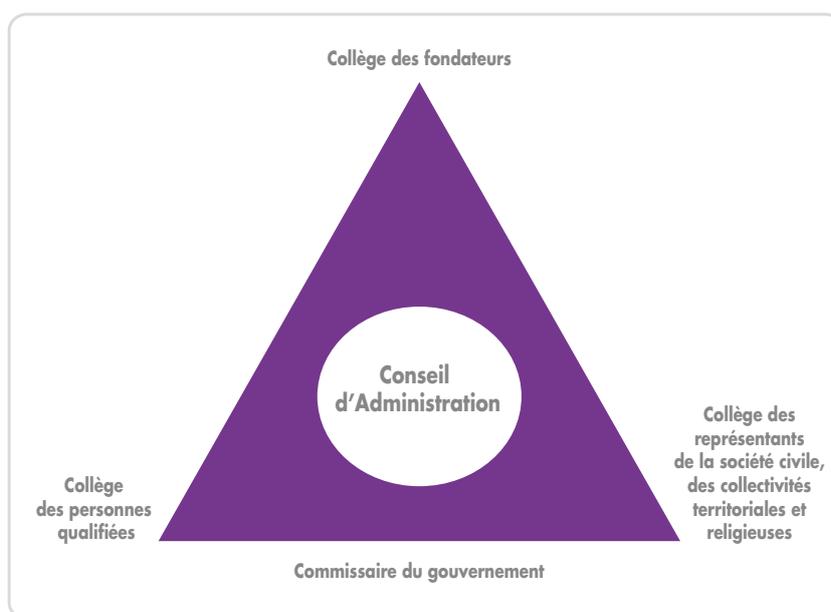
L'Archevêque de Strasbourg est membre de droit de ce collège

Ainsi ce sont 4 réunions du Conseil d'Administration, ainsi qu'un séminaire des administrateurs et 13 réunions de Bureau qui se sont tenus au cours de cette année 2014. Notons que 5 séances se sont déroulées dans un de nos établissements, permettant de rencontrer régulièrement les salariés des divers sites géographiques. 2 nouveaux administrateurs ont rejoint le Conseil d'Administration, dont le nouveau trésorier désigné fin 2014. Chaque membre du Bureau (5) est investi dans un secteur spécifique des activités.

En février 2014, une rencontre avec Monseigneur GRALLET a permis de partager nos interrogations sur le devenir des institutions d'origine congréganiste.

Au-delà des questions liées au fonctionnement de tous les établissements, quelques sujets particuliers ont fait l'objet de réflexions importantes : création d'un GCSMS (Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale), ressources du siège, rapprochements avec d'autres institutions...

Les questions liées au secteur de la santé ont été évoquées lors de rencontres entre le Bureau du Conseil d'Administration et le Bureau de la Conférence Médicale d'Etablissement (C.M.E).



## Autres instances et moments forts

D'autres instances statutaires se sont réunies selon les rythmes prévus : conseil de coordination (réunion des directeurs d'établissement et des représentants du Bureau), comité des bénévoles, comité recherche de fonds, commission développement, commission recherche...

À cela s'ajoutent les journées d'accueil des nouveaux salariés (2 éditions qui ont réuni 120 nouveaux salariés), un colloque avec Médecins du Monde pour les 20 ans de l'Escale Saint-Vincent, le forum gérontologique qui a fêté ses 10 ans, et la Fête Saint-Vincent marquée aussi par la remise des prix aux 4 bénéficiaires d'un prix « Recherche » au sein de la Fondation.

## La direction générale et les services du siège

Le Directeur Général de la Fondation anime le conseil des directeurs, instance collective de consultation et de décision qui s'est réunie mensuellement en 2014.

Ce temps permet d'aborder tous les sujets transverses au management de la Fondation, et de travailler à la cohérence des pratiques : ressources humaines, gestion notamment des contrats collectifs, politique de développement de la Fondation, communication, vie des établissements et procédures communes, ainsi que tout sujet d'actualité.

Le développement des activités des quatre secteurs de la Fondation a eu des conséquences sur l'organisation même du siège, qui doit trouver des réponses malgré le cadre financier très contraint dans lequel nous évoluons.

Un poste de responsable paie, un poste de responsable adjoint comptable et financier, un demi-poste supplémentaire au secrétariat, sont venus étoffer les services du siège.

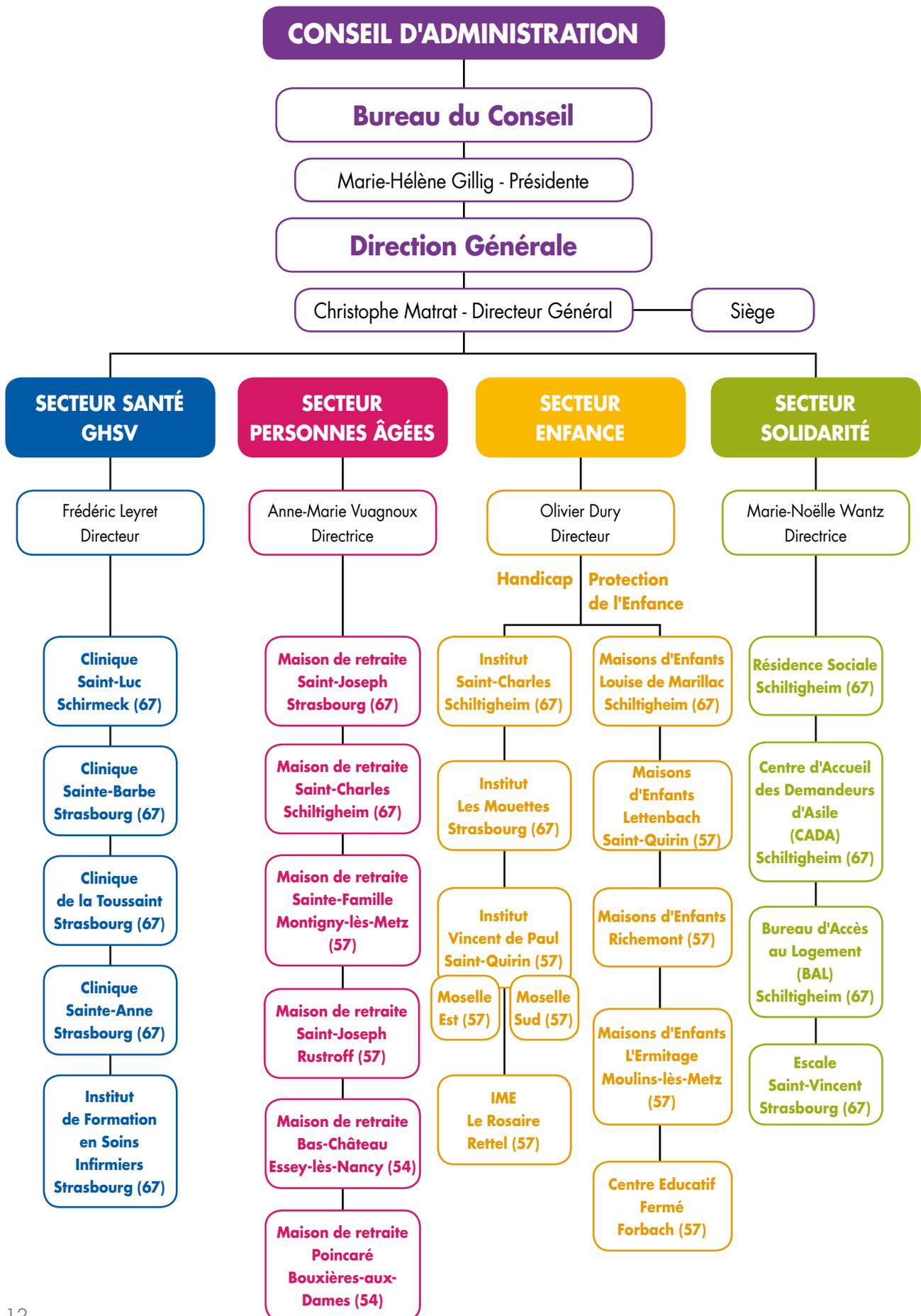
Les audits réalisés dans le cadre des projets de reprise : audit de l'Association Saint-Dominique de Rettel, audit de l'Association Santé Mentale des Adolescents à Phalsbourg, audit de l'Ehpad du Parc à Schirmeck, ont particulièrement impacté le travail des salariés du siège.



Il est à noter que les actions de formation et de sécurité en matière d'incendie sont désormais assurées par le chargé de mission sécurité maintenance, portant ainsi à près de 800 le nombre de salariés formés en 2014.

L'importance et la qualité du travail réalisé par la chargée de mission « projet institutionnel », qui nous a quittés en fin d'année, nous incite à lui trouver au plus vite un ou une remplaçante.

< Transmission :  
Le 17 juin 2014, les présidents des deux institutions : Monsieur Alphonse GAMBS, Président de l'association Saint-Dominique et Madame Marie-Hélène GILLIG, Présidente de la Fondation Vincent de Paul, ont signé un traité de fusion-absorption, au siège de la Fondation à Strasbourg.  
Etaient aussi présents Sœur Hélène, Prieure de la Communauté de Rettel - ancienne Supérieure Générale de la Congrégation des Sœurs Dominicaines de la Présentation, Monsieur Erwin TEITEN, Président de l'association Chartreuse Saint-Sixte (association propriétaire des locaux des deux établissements), Sœur Blandine KLEIN, Supérieure Générale de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg et Monsieur Christophe MATRAT, Directeur Général de la Fondation Vincent de Paul.  
Deux nouveaux établissements intégraient ainsi la Fondation Vincent de Paul : l'Institut Médico-Educatif Le Rosaire à Rettel et l'Ehpad Maison de Retraite Saint-Joseph à Rustroff.







# Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Premier groupe privé d'hospitalisation en Alsace, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent œuvre pour une médecine de qualité au service de l'Homme.

Depuis 1978, il participe au service public hospitalier. Il a le statut d'ESPIC, établissement de santé privé d'intérêt collectif.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques :

- **Clinique Sainte-Anne (Strasbourg Nord)**
- **Clinique Sainte-Barbe (Strasbourg Gare)**
- **Clinique de la Toussaint (Strasbourg Les Halles)**
- **Clinique Saint-Luc (Schirmeck)**

et d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers :

- **IFSI – IFAS Saint-Vincent (Strasbourg Gare)**

Dotés des meilleurs équipements, les établissements du Groupe Hospitalier Saint-Vincent regroupent des équipes interdisciplinaires autant soucieuses de combattre la pathologie que de prendre soin du malade.

**Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent en quelques chiffres (données 2014)**

**620**

LITS ET PLACES

**344**

ÉTUDIANTS

**1341**

SALARIÉS

**155**

MÉDECINS ET KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

## Une année charnière, structurante, marquée par des événements exceptionnels

2014 a permis de faire le lien entre les contraintes imposées par le plan de redressement financier engagé en 2012, approfondi en 2013, et la reprise d'une dynamique d'activité à partir des résultats obtenus ces années antérieures :

- **Engagement de nouvelles équipes médicales**
- **Développement de services, notamment hôpitaux de jour**
- **Evolution de l'équipe de direction**
- **Stabilisation du contexte financier**
- **Maîtrise de l'évolution de la masse salariale**
- **Maintien d'un dialogue social fructueux**

Sur cette base, les perspectives et le cadre d'évolution du GHSV ont été clarifiés, notamment en regard de l'évolution prévue de l'organisation des établissements de santé sur l'Eurométropole de Strasbourg, autour d'un projet stratégique présenté en juin 2014 auprès du Conseil d'Administration réuni en séminaire, qui a servi de socle à de nombreuses évolutions dans nos organisations :

- **Mise en place d'un dialogue de gestion avec l'ensemble des secteurs d'activité**
- **Réorganisation du Comité de Direction**
- **Restructuration réussie du Système d'Information Hospitalier**
- **Restructuration réussie de l'organisation de la gestion des risques**

L'année a également été marquée par des événements exceptionnels qui, dans leur résolution, ont confirmé la solidité et l'adaptabilité des organisations de l'établissement dans leur capacité à les gérer, les intégrer et en maîtriser les conséquences.





## > En 2014...

### Des chantiers d'envergure

Dans les 4 cliniques, de nombreux chantiers d'envergure ont démarré dans l'année pour se poursuivre et définir le GHSV de demain ...

- Réorganisation de la **procédure achat** autour d'un système d'information spécifique vers une comptabilité d'engagements
- Réorganisation des **secteurs de médecine et de chirurgie de la clinique Sainte-Barbe**, permettant dès janvier 2015 de s'adapter à l'évolution du volume d'activité en chirurgie digestive
- Révision du projet de **chirurgie ambulatoire et du secteur d'endoscopie interventionnelle** de la clinique Sainte-Barbe pour aboutir à la restructuration complète du service dès 2015
- Mise en œuvre du projet d'installation de l'**IRM** (Imagerie par Résonance Magnétique) à la clinique Sainte-Anne (ouverture du service dès mai 2015)
- Engagement du projet d'extension du **service de dialyse** pour son ouverture en 2018
- **Des partenariats avec des acteurs de la santé** pour de nouvelles modalités de prise en charge : avec les HUS (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg) et l'ABRAPA, la création d'une équipe mobile gériatrique. Avec les HUS, la mise en place d'un service d'hospitalisation à domicile de gynéco-obstétrique
- Sur l'impulsion du Conseil d'Administration de la Maison de retraite **Ehpad du Parc à Schirmeck**, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a engagé une démarche pour accompagner l'évolution de cet établissement. Celui-ci intégrera le GHSV à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016
- En réponse à la problématique des urgences vitales dans la Vallée de la Bruche, l'engagement de l'ARS Alsace, de la Communauté de Communes, des HUS auprès du Groupe, pour la mise en place d'un **médecin correspondant SAMU** opérationnel en mai 2015
- Évolution des Systèmes d'Information de Gestion et celui de Gestion des Ressources Humaines
- Mise en place de la **téléradiologie à la clinique Sainte-Barbe** depuis octobre 2014, mise en œuvre des rétinographies diabétiques en télé-médecine dès le premier

trimestre, extension de la télé-radiologie à Saint-Luc en juin 2015

- Dynamisation des espaces au sein des établissements en réaffectant les **locaux « logistiques »** (stockages, magasins, cuisines, archives ...) vers un pôle externe dédié, (externalisation en 2015/2016)
- Élection de l'équipe de gastro-entérologie de la clinique Sainte-Barbe pour être l'établissement de référence et de vidéotransmission pour le congrès international francophone « **Video-Digest** »



▲ Démonstration d'endoscopie retransmise et commentée en direct

### L'IFSI Saint-Vincent poursuit ses engagements



Photo : Stadler-Région-Alsace

< 43<sup>èmes</sup> Finales Nationales des Olympiades des Métiers

**Du côté de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers – IFSI Saint-Vincent, en 2014,** le projet pédagogique de l'IFSI-IFAS a été inscrit dans la continuité des engagements, et des responsabilités vis-à-vis des étudiants, des élèves, des professions et des missions au service de la santé pour tous.

C'est dans le respect des personnes que nous accompagnons nos futurs professionnels. La bienveillance, l'encouragement, la confiance, l'équilibre, le plaisir au travail et le sens du partage sont au cœur de notre projet.

Nous maintenons nos exigences vis-à-vis des enseignements requis pour un exercice professionnel que nous voulons fiable et compétent.

**Parmi les temps forts de l'année 2014 pour l'IFSI Saint-Vincent, notons que :**

- le Conseil Régional d'Alsace a autorisé l'**ouverture d'une section d'apprentissage pour la formation aide-soignante.**

Il s'agit d'une première en Alsace. Une convention de partenariat a été conclue entre le CFA Médico- Social d'Alsace – l'ARAASSM et l'IFSI Saint-Vincent pour la mise en œuvre de la promotion 2014/2016.

15 élèves aides-soignants ont donc démarré le 17 novembre 2014.

Cette promotion pionnière est inscrite dans un cursus de formation de 19 mois, sous contrat d'apprentissage avec un employeur (association gestionnaire d'Ehpad, clinique...). Le cursus classique de la formation est de 9 mois

- la présence au « **Forum des carrières sanitaires et sociales** » (17 au 18 février 2014) à la Maison de la Région Alsace à Strasbourg

- **la participation aux 43<sup>èmes</sup> Finales Nationales des Olympiades des Métiers** avec une formatrice

en tant que « référent métier » chargée de la gestion, de la guidance et une autre formatrice en tant que « juré régional »

- **des actions de santé publique**

menées par les étudiants de 3<sup>ème</sup> année (2012/2015) permettant de toucher quatre secteurs : précarité (Emmaüs), enfants (école Sainte-Aurélie), soins d'urgence (infirmières scolaires) et les maladies cardiovasculaires (SNCF)



## Le programme national Hôpital Numérique

Lancé par la direction générale de l'offre de soins (DGOS), il concerne l'ensemble des établissements de santé (publics, privés et ESPIC) et a pour ambition de les amener à un palier de maturité de leurs systèmes d'information permettant le partage et l'échange d'informations et l'amélioration significative de la qualité, la sécurité des soins et la performance.

### Le GHSV reconnu pour l'efficacité de son Système d'Information Hospitalier (SIH)

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a été retenu pour le lancement du projet Hôpital Numérique en 2014, ce qui signifie que l'Agence Régionale de Santé d'Alsace a estimé que notre système d'information répond aux 3 pré-requis indispensables pour assurer une prise en charge du patient en toute sécurité :

- Identité
- Fiabilité / disponibilité
- Confidentialité

### Un objectif : le déploiement de notre SIH d'ici fin 2015

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a été retenu pour le lancement du projet Hôpital Numérique sur 2 domaines prioritaires de compétence :

#### 1/ Le Pilotage médico-économique :

mise en œuvre de tableaux de bord de pilotage partagés au sein de l'établissement et utilisés pour le dialogue de gestion

#### 2/ Le Dossier Patient Informatisé et Interopérable (DPII) :

dossier patient électronique unique consultable, DMP compatible, consulté et alimenté au sein de l'établissement par les équipes soignantes

Nous sommes fiers d'avoir été retenus pour le lancement du programme Hôpital Numérique en 2014 d'autant plus que nous sommes le seul établissement de court séjour en Alsace à avoir pu s'inscrire dans le cadre des dispositifs et subventions liés à l'évolution du système d'information « Hôpital Numérique ».

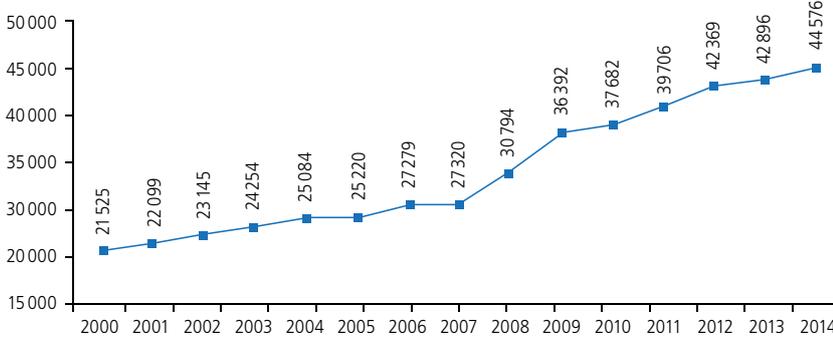


Une équipe au cœur du



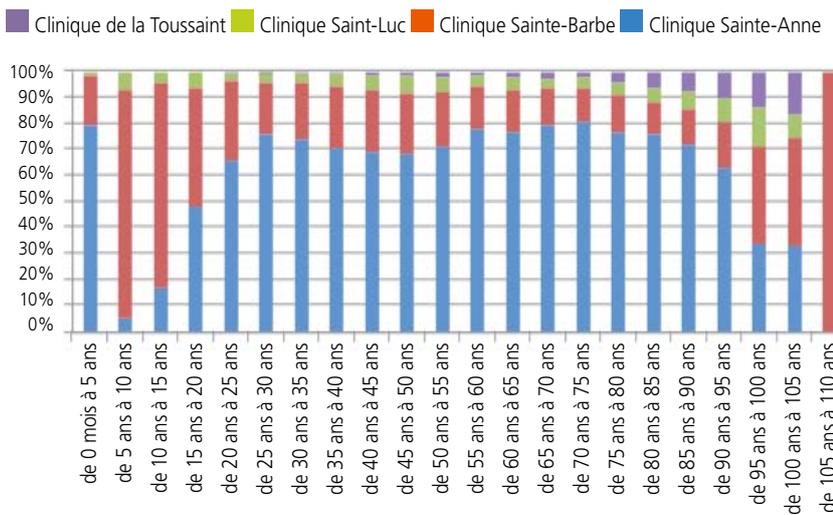
## > Le public accueilli dans les cliniques

**Un nombre croissant de patients pris en charge par les services du GHSV**

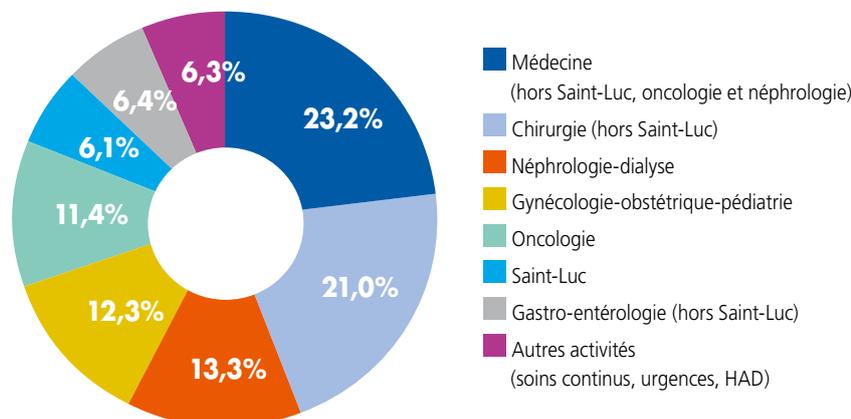


En 2014, avec 44 576 patients soignés par les services des 4 cliniques (hospitalisations, consultations...), le nombre d'entrées continue à croître.

## Répartition des séjours selon la classe d'âge et selon la clinique



## L'activité selon les spécialités et cliniques



## En conclusion

**Une dynamique générale qui reste très positive dans un contexte contraint, grâce à un collectif cohérent**

Ainsi le GHSV a poursuivi :

- L'organisation de nombreuses manifestations et formations à l'attention du grand public ou des professionnels de santé
- Une activité de recherche et de publications médicales soutenue
- La participation et le leadership régional sur des projets nationaux
- La mise en place d'actions de prévention et d'éducation à la santé
- Un effort de formation de près de 60% supérieur à l'obligation légale
- L'activité dynamique des équipes d'aumônerie

Les changements nécessaires à l'adaptation de nos organisations à l'évolution du secteur de la santé, qui sera particulièrement marqué à Strasbourg, n'ont pu être conduits qu'au travers d'un engagement managérial fort à tous les niveaux.

Depuis la direction générale de la Fondation jusqu'à l'encadrement de terrain, l'appropriation et le partage des objectifs ont été des éléments clefs de la réussite, notamment autour d'un dialogue de gestion de plus en plus construit et structuré, ascendant et descendant.

Grâce à ses équipes, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent reste fidèle à ses engagements au service de tous, mais surtout des plus faibles, au sein de la Fondation Vincent de Paul, permettant d'aborder les défis du futur avec sérénité et conviction.







# Au plus près des enfants

**Au service des enfants et des jeunes, la Fondation Vincent de Paul intervient plus particulièrement dans les domaines du handicap (difficultés psychologiques, troubles des apprentissages et déficience intellectuelle), de la protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance, jeune délinquant, accompagnement des familles).**



2014 est une année historique car elle marque la création du Secteur de l'Enfance, par la fusion des secteurs de l'Enfance Alsace et de l'Enfance Lorraine, doublée d'une croissance de 25 % du nombre d'enfants accompagnés. Plusieurs établissements ont vu leurs agréments évoluer et nous avons créé, suite à un appel à projet du Conseil Général de la Moselle, un nouveau dispositif de protection de l'enfance à Moulins-lès-Metz : « Les Maisons d'enfants l'Ermitage ». Par ailleurs, l'IME - Institut Médico-Educatif - le Rosaire a rejoint le Secteur Enfance selon la volonté des administrateurs de l'association Saint-Dominique qui ont souhaité transférer leurs activités à la Fondation Vincent de Paul.

Ces évolutions nous ont conduit à repenser nos modes de management.

La création d'une direction du Secteur Enfance vise plusieurs objectifs dans ce contexte :

- **Sécuriser la personne morale**
- **Harmoniser la gouvernance des établissements**
- **Harmoniser les pratiques professionnelles**

Cette nouvelle structuration permet d'affirmer et de garantir les grands principes qui guident l'action des professionnels au service des enfants. Elle est aussi un instrument pour prévenir les risques et garantir l'amélioration continue de la qualité. Au-delà de ces considérations techniques, cette nouvelle organisation doit impulser un esprit, un souffle pour que chaque collaborateur puisse offrir le meilleur de lui-même dans l'exercice de ses missions.

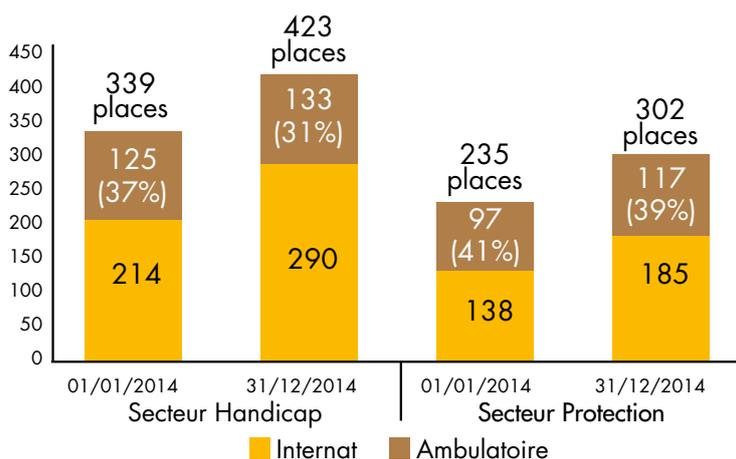
Actuellement le Secteur Enfance représente 9 établissements dans deux secteurs différents :

- **La protection de l'enfance**
- **L'accompagnement du handicap et du soin**

Il s'agit sur 22 sites différents d'accompagner 724 enfants. Les établissements dispensent des prestations d'internat ou ambulatoires très variées sur la base d'approches conceptuelles plurielles pour répondre le plus justement possible aux besoins des enfants et de leur famille.

## > En 2014...

**La capacité des établissements a augmenté de 25%, passant de 574 à 725 places.**



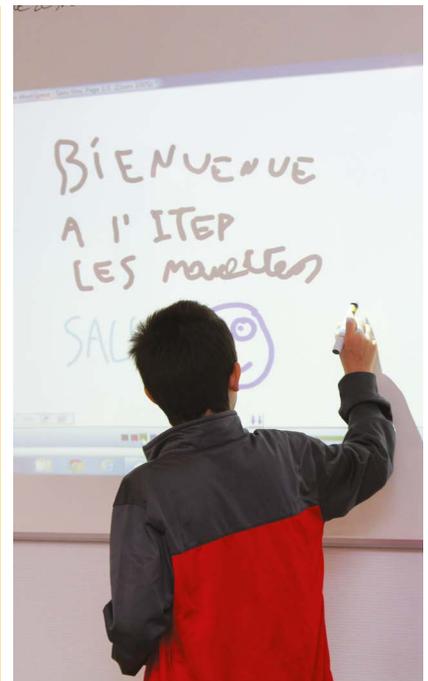
Tous nos établissements ont satisfait aux obligations d'évaluation interne et externe. Leurs résultats offrent des perspectives d'amélioration intéressantes pour chaque équipe sans pointer de dysfonctionnement majeur.

Le Secteur Enfance a développé des réponses sous forme de dispositifs offrant des réponses variées et interconnectées plutôt qu'en tuyaux d'orgue juxtaposés. Nous devons offrir aux enfants et à leur famille la possibilité de passer aisément d'une réponse à une autre pour que chaque projet soit réellement adapté à leur besoin en constante évolution. La fluidité des parcours entre nos différentes modalités d'intervention (internat, internat



séquentiel, service ambulatoire..) associée à un travail de soutien familial efficace sont les ingrédients indispensables pour réduire les durées d'accompagnement.

2014 est pour le secteur l'année de **la création des Maisons d'Enfants l'Ermitage**. En effet, nous avons remporté un appel à projet qui nous a permis d'ouvrir une Maison d'Enfants à Caractère Social en huit mois. Projet ambitieux vu son délai, mais aussi dans la diversité des réponses que nous sommes en mesure de proposer. En effet, ces enfants en danger ou en risque de danger peuvent bénéficier d'internat traditionnel en petites unités de vie mais aussi d'internat séquentiel et d'accompagnement par des assistantes familiales adossées à l'établissement. De plus, les enfants peuvent en amont ou en aval, ou en alternative à un accueil en internat, être accompagnés par un service ambulatoire. Au total 68 enfants sont suivis par une équipe d'une quarantaine de collaborateurs à Moulins-lès-Metz au sud de Metz. Ce projet sera enrichi en 2015 par l'ouverture d'une Maison Maternelle Educative sur le même site pour 13 mamans accompagnées de leur(s) enfant(s) de 0 à 3 ans.



L'autre événement majeur de l'année 2014 est **l'intégration de l'Institut Médico-Educatif Le Rosaire, à Rettel**, au sein de la Fondation. L'association Saint-Dominique a souhaité nous confier cet établissement qui nous permet d'affirmer notre implantation dans le secteur de Thionville et surtout de développer notre expertise en matière d'handicap. L'IME accompagne 76 enfants, adolescents et jeunes adultes.

### **C.E.F de Forbach : Les Parcours du Goût 2014 à Orléans**

Chaque année, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) organise, avec l'appui de ses partenaires, un concours gastronomique et éducatif ouvert aux visiteurs et qui rassemble des mineurs placés sous mandat judiciaire.

Ainsi, le Centre Educatif Fermé - C.E.F. de Forbach, en collaboration avec le Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert - S.T.E.M.O de Metz a participé les 5 et 6 avril 2014 à ce concours intitulé « Les Parcours du Goût ».

Ces parcours du goût sont nés de la rencontre d'un ouvrier professionnel de la cuisine et d'un éducateur du Centre d'Activité de Jour d'Epinal en 1998. Leur souhait était de créer un projet autour de leur passion commune : la cuisine.

L'objectif de ce concours est de valoriser le savoir-faire et la créativité des jeunes participants, dans une démarche d'apprentissage, de socialisation et d'insertion. La compétition, le dépassement de soi, le partage et l'ambiance conviviale sont autant d'atouts de cette manifestation, éducative avant tout.



En 2014, le concours s'est déroulé dans le département du Loiret, lors de la Foire Expo d'Orléans, une opportunité pour la PJJ de faire connaître au grand public sa mission, ses modes d'intervention, et de faire découvrir le potentiel des jeunes pris en charge. Durant 2 jours de compétition, l'équipe représentant le C.E.F. de Forbach (2 jeunes : Raphaël et Benjamin, et 2 éducateurs : Daniel KUHN et Céline MIGNOT) en collaboration avec les deux jeunes et deux éducateurs du S.T.E.M.O de Metz, ont animé un stand aux couleurs de leur région. Ils ont proposé en dégustation « le pavé de Sandre à l'Andouillette de Jargeau accompagné d'une purée de Vitelotte Orléanaise sur une réduction de sauce au vin rouge ».

Outre ce défi, c'est une réelle aventure qui a été vécue, un voyage à la découverte des régions de notre pays à travers les différents plats présentés.

« Nous avons passé deux belles journées où le mot d'ordre était la rencontre de l'autre... l'autre dans les différences et dans les similitudes de vie que les jeunes du CEF ont pu rencontrer dans leurs parcours personnels. »

< Le plat présenté par l'équipe du CEF



## D'autres chantiers conséquents

Au-delà de l'intégration de ces établissements, il convient de noter d'autres chantiers d'envergure débutés en 2014 :

- **Le regroupement des Maisons d'Enfants Louise de Marillac et du Foyer les Fougères**

Cette évolution a permis de développer un SERAD - Service Educatif Renforcé d'Accompagnement à Domicile - sur la partie nord du Bas-Rhin, et cette implantation s'est affirmée avec l'ouverture des trois pavillons de Saverne remplaçant les pavillons de Molsheim et Marmoutier



▲ Pavillons de Saverne

- **L'extension et la diversification de la MECS de Lettenbach**

par l'augmentation de places au sein du SERAD et l'intégration de familles d'accueil adossées à cette maison

- **L'extension de l'ITEP Moselle Est**

Nous avons été sollicités par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine pour développer les modalités d'accompagnement et le nombre de places à Sarreguemines

- **Le développement d'une équipe mobile d'accompagnement d'enfants souffrant de troubles spécifiques du langage depuis l'Institut Saint-Charles sur le Bas-Rhin**

Cette expérimentation, fortement soutenue par l'Agence Régionale de Santé d'Alsace et l'Education Nationale, a pu voir le jour en 2014 et ceci pour une durée de deux ans.

Pour terminer, il convient de noter que le Secteur Enfance propose à ses professionnels un comité éthique transversal. Ce comité, composé de professionnels et de bénévoles experts, émet des avis sur des situations complexes qui ont pu questionner les professionnels. La dynamique de ce comité et les avis qu'il émet contribuent à enrichir les pratiques.

### PROTECTION DE L'ENFANCE

**70%**

DES JEUNES ACCOMPAGNÉS  
SONT VICTIMES  
DE CONFLITS FAMILIAUX

**76%**

DES ENFANTS  
ONT DES DROITS  
DE VISITE LIMITÉS

**8%**

DES ENFANTS  
N'ONT AUCUN DROIT  
DE VISITE  
ET D'HÉBERGEMENT

### ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP ET DU SOIN

ENTRE **25%**  
ET **50%**

DES JEUNES  
EN SITUATION  
DE HANDICAP CUMULENT  
HANDICAP PSYCHIQUE  
AVEC BESOIN  
DE PROTECTION

**28%**

DES INTERNES DE L'IME  
PRÉSENTENT AUSSI  
DES DIFFICULTÉS  
PSYCHIQUES

ENTRE **14%**  
ET **29%\***

DES JEUNES  
EN SITUATION  
DE DÉFICIENCE  
INTELLECTUELLE  
PRÉSENTENT  
DES TROUBLES  
DU COMPORTEMENT

\*Selon la modalité d'accompagnement

## > Le public accueilli

La croissance du Secteur Enfance nous a conduit à regrouper son public en deux grandes catégories :

### La protection de l'enfance

Elle regroupe tous les enfants qui risquent d'être en danger ou qui sont en danger. La notion de danger doit être envisagée de manière large car elle regroupe des négligences parentales, des réponses partielles aux besoins essentiels des enfants, mais aussi des violences physiques et psychologiques graves. La protection de l'enfance, ce sont aussi les réponses apportées aux jeunes gens délinquants grâce à la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Au-delà de la fonction clairement assumée par l'équipe du CEF de Forbach, nous avons aussi l'ambition de protéger ces jeunes gens des actes qu'ils pourraient commettre et de ce qu'ils pourraient vivre de malheureux.

Sur les 302 jeunes accompagnés (garçons ou filles de 3 à 18 ans), les difficultés sont multiples mais prédominent les conflits familiaux.

Les enfants en internat sont très nombreux à ne pas pouvoir rentrer en famille même lors de courts séjours. Trois quart d'entre eux bénéficient des visites à l'établissement ou dans des lieux spécialisés.

### L'accompagnement du handicap et du soin

La Fondation propose des réponses à trois familles de handicap pour des garçons et des filles tous orientés par les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) :

#### Le handicap psychique

Auparavant appelé « troubles du comportement », nous avons choisi en 2014 de retenir une dénomination plus large pour sensibiliser nos prescripteurs aux besoins des enfants et adolescents perturbateurs mais pas seulement. En effet, les troubles de l'inhibition, le retrait social, les troubles alimentaires ou du sommeil sont autant de signes alertants qui doivent aussi pouvoir trouver des réponses. Nos dispositifs ITEP - Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique - (Internat, Semi internat et SESSAD) proposent des réponses modulables et souples à ces enfants en fonction de leurs besoins.

#### Les troubles du langage

L'Institut Saint-Charles accompagne des enfants qui souffrent de leurs difficultés à s'exprimer à l'écrit et à l'oral. En 2014, sur 43 internes 30 enfants cumulent une autre difficulté (handicap psychique, déficiences sensorielles, autisme).

Les travaux des neurosciences enrichissent les réponses déjà très pointues des professionnels. Les modalités d'accompagnement évoluent vers des réponses plus ciblées et plus techniques.

#### La déficience intellectuelle

L'entrée de l'IME le Rosaire au sein de la Fondation en juillet 2014, nous conduit à prendre en charge des enfants et adolescents déficients intellectuels.

## En conclusion

Après une année 2014 riche en changements, tous les collaborateurs doivent s'engager pour définir les contours d'une culture commune. Nous débutons un travail de fond pour actualiser le « Projet Enfance de la Fondation Vincent de Paul » pour le mois de juin 2016.

Nous engageons des échanges avec le Conseil Départemental de Moselle et l'ARS - Agence Régionale de Santé - Lorraine afin de conclure deux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens pour fin 2015. Ces engagements nous offriront plus de souplesse dans la gestion de nos établissements et permettront de mieux répondre aux attentes des deux schémas.

Par ailleurs, nos collaborateurs auront l'occasion de se retrouver avec nos partenaires pour partager des réflexions lors de notre premier FORUM ENFANCE le 13 novembre 2015. Il mettra en exergue des expériences innovantes conduites au sein de nos établissements tout en offrant des temps d'échange et de partage de pratiques sur notre cœur de métier.







# Des projets de vie personnalisés

L'allongement de l'espérance de vie nécessite de repenser le mode de prise en charge des personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses, de plus en plus dépendantes et polypathologiques.

Avec 725 lits et places en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes - Ehpad - au cœur de communes rurales, semi-rurales ou urbaines, ce secteur propose une grande diversité de services : hébergements permanents, hébergements temporaires, unités Alzheimer, PASA (Pôles d'Activités et de Soins Adaptés), unité géronto-psychiatrique, Soins de Suite et de Réadaptation (S.S.R.), Maisons des familles, Accueils de Jour, Foyer Restaurant, Solution de répit pour les aidants de malades Alzheimer (en journée le week-end).

Le Secteur Personnes Âgées, avec la fusion/absorption de l'Ehpad Saint-Joseph à Rustroff intervenue en juillet 2014, regroupe désormais 6 Ehpad en Alsace, Moselle et Meurthe-et-Moselle.

Pour le secteur, l'année 2014 a été dense avec, d'une part, la création d'une direction unique de secteur et de nouvelles modalités de fonctionnement à intégrer pour les établissements et, d'autre part, une activité s'inscrivant pleinement dans les objectifs stratégiques de la politique gérontologique de la Fondation Vincent de Paul.

En effet, dans un contexte en perpétuel changement, cette nouvelle structuration est devenue inéluctable et va permettre une véritable transversalité sur laquelle s'appuiera notre réponse au projet de vie des personnes âgées accueillies dans nos structures.

Au-delà de ce changement structurel, qui n'en est qu'à ses prémices, les établissements ont mené tout au long de l'année 2014 un grand nombre d'actions :

- mise en place des **projets de vie personnalisés**
- poursuite de la **démarche d'amélioration continue de la qualité**
- mise en oeuvre de **nouveaux modes d'accompagnement** (unité Alzheimer, PASA, foyer restaurant...)
- réécriture du **projet d'établissement**
- réalisation des **évaluations externes**
- **amélioration du cadre de vie** (restructuration de Poincaré et Sainte-Famille)

## > En 2014...

### De nouvelles modalités de fonctionnement

Suite à la réorganisation du secteur, de nouvelles modalités de fonctionnement ont donc été définies avec la mise en place d'une instance collective de réflexion, de concertation et de décision : le « conseil de directeurs personnes âgées ». Outre la garantie d'une cohérence entre les orientations définies par le Conseil d'Administration et leur mise en œuvre dans les établissements, ce conseil, qui se réunit mensuellement, permet des regards croisés sur les problématiques liées à l'accompagnement des personnes accueillies ainsi que les projets de réponse à des besoins nouveaux. Toutes les réflexions, sous-tendues par le souci permanent d'amélioration de la qualité de prise en charge, visent notamment une harmonisation des pratiques et une gestion des risques maîtrisée.

### > Le développement

La sollicitation de la Fondation pour la gestion de deux projets de résidences seniors, un à Essey-lès-Nancy et le second sur Strasbourg, va permettre de développer une nouvelle offre de service en lien avec les Ehpad existants, et d'apporter une réponse à des besoins de territoire dans une logique de parcours du domicile. Ces derniers s'inscrivent pleinement dans les objectifs du 2ème projet gérontologique de la Fondation et visent à construire une plate-forme de services à travers une croissance interne et externe maîtrisée dans le Grand Est.

**Un certain nombre d'événements ont marqué la vie des établissements du Secteur Personnes Âgées.** Ils concernent notamment :

- **La fusion/absorption de l'Ehpad Saint-Joseph de Rustroff** : intervenue en juillet 2014, nécessitant un accompagnement soutenu de l'établissement dans la conduite du changement et dans l'appropriation de nouvelles modalités de travail
- L'obtention de **crédits de médicalisation** pour les Ehpad Saint-Charles et Sainte-Famille permettant de renforcer les effectifs soignants et d'améliorer la prise en charge des résidents ainsi que les conditions de travail des salariés



- **Les chantiers d'humanisation et de restructuration** avec, suite à la livraison du nouveau bâtiment, la mise à disposition de 40 nouvelles chambres et d'espaces communs pour la Maison de Retraite Poincaré, et le démarrage de l'aménagement des locaux du rez-de-chaussée et du hall d'entrée pour la Sainte-Famille

< Chantier Maison de retraite Poincaré



- **Les évaluations externes :**  
véritable temps fort pour le secteur et l'occasion d'un point d'étape sur les activités et la qualité des prestations des établissements, sur la cohérence des actions déployées au regard des missions imparties et des besoins et attentes des personnes accueillies
- **Le schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) :**  
avec la réalisation d'un audit du serveur, la mise en place d'un groupe de travail transversal afin de définir les besoins fonctionnels du dossier informatisé du résident dans toutes ses composantes et le circuit du médicament (déploiement prévu fin 2015)
- **L'édition anniversaire du forum gérontologique :**  
le 13 juin 2014, la Fondation Vincent de Paul organisait la 10<sup>e</sup> édition de son « forum gérontologique ». Elle était l'occasion pour les responsables de cette filière de dresser le bilan et les perspectives de cette manifestation, avec humour et créativité



## Les forums gérontologiques de la Fondation Vincent de Paul

Le 17 juin 2005, tous les établissements et services de la Fondation Vincent de Paul travaillant autour des personnes âgées se sont réunis à la Clinique de la Toussaint pour le premier Forum Gérontologique de la Fondation. Cette rencontre a été organisée suite à une question que se posaient les directeurs de ces établissements... : « Comment valoriser l'action au quotidien de tous les personnels qui s'occupent des personnes âgées ? ». Parmi les réponses : la rencontre et le partage des expériences, des idées et des vécus tels que le proposent les forums de professionnels. 9 mois de réflexion et d'organisation et le 1<sup>er</sup> forum gérontologique rencontrait un vif succès qui n'allait cesser d'être confirmé tout au long des éditions qui ont suivi.

Les trois premières éditions ont proposé une matinée dédiée à des conférences, suivie l'après-midi d'ateliers de réflexion et d'échanges d'expériences sur des thèmes tels que « La place de la famille » - « L'espace privé du résident » - « La place des bénévoles » - « La communication équipes-direction » - « Quelle place je donne à l'expression du résident ? » - « L'accueil personnalisé du résident » - « Comment rester dans une démarche de réflexion et de formation ».

Le cadre et l'ambiance conviviale contribuaient à la rencontre des salariés qui, pour une majorité, ne s'étaient jamais rencontrés du fait de la répartition des établissements sur l'Alsace et la Lorraine, de la jeunesse de la Fondation (créée en 2000) et de l'intégration progressive de certaines structures (pour exemple, l'Ehpad Maison de Retraite Poincaré intègre la Fondation Vincent de Paul le 1<sup>er</sup> septembre 2009).

À partir de 2009, les forums prendront alternativement la forme de propositions d'ateliers créatifs imaginés et conçus par les professionnels sur des thèmes ou problématiques partagés, et l'année suivante d'interventions magistrales de professionnels. Ainsi, une année les salariés sont « acteurs » du forum, et l'autre plus « spectateurs ».

L'édition anniversaire a aussi été l'occasion d'imaginer les forums de demain...

< Ovation musicale pour les directeurs des établissements du secteur Personnes Âgées qui, pour cette édition anniversaire, ont fait une surprise aux participants : la création d'une pièce de théâtre, avec le soutien d'un coach artistique, sur l'Ehpad en 2134, où les directeurs d'établissement sont désormais résidents...

## SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

### > Le public accueilli

Nos Ehpad accueillent des résidents de plus en plus âgés, dépendants (notamment sur le plan psychique), et polypathologiques. Pour autant, nos structures sont des lieux de vie, et le plus souvent le dernier lieu de vie, au sein desquelles nos objectifs sont prioritairement d'ordre qualitatif en ce qui concerne les soins et l'accompagnement que nous y dispensons. Cet accompagnement se réalise dans le cadre d'un projet de vie personnalisé destiné à préserver au maximum leur autonomie sociale, physique et psychique dans le respect de leurs choix, de leurs attentes et de leurs désirs. L'élaboration de ce projet constitue un axe prioritaire pour chaque Ehpad de la Fondation. Par ailleurs, le développement de nouvelles activités au travers de la création à Saint-Joseph (Strasbourg) d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) et d'un foyer restaurant, d'une unité Alzheimer et d'un PASA à Saint-Charles (Schiltigheim), services déjà existants dans les établissements lorrains, contribuent également à l'adaptation de la réponse aux besoins spécifiques, à la qualité de vie et au bien-être des résidents.

### Quelques chiffres d'analyse de la population accueillie en 2014 dans les établissements de la Fondation

#### Âge moyen

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
85	88,17	86,57	86,58	87,63	88

#### Niveau moyen de dépendance (GMP)

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
722	704	629	587	702	647

Les degrés de la dépendance sont répartis en six groupes, appelés Groupes Iso-Ressources ou groupes GIR. Le GMP est le GIR moyen pondéré, il correspond au niveau moyen de dépendance des résidents d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Plus le GMP est élevé, plus le niveau de dépendance des résidents est important.

#### Niveau moyen des besoins de soins médicaux et techniques (PMP)

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
206	182	182	192	216	168

Le PMP (pathos moyen pondéré) permet de déterminer pour un EHPAD le niveau moyen des soins médicaux et techniques nécessaires. Il est établi à partir de l'analyse transversale des besoins en soins requis, appelée coupe PATHOS, qui donne lieu à une cotation en points. Plus le PMP est élevé, plus le besoin de soins est important.

L'âge moyen, qui s'élève à 87 ans, corrobore l'entrée de plus en plus tardive dans les établissements sous l'effet notamment du prolongement du maintien à domicile.

Les niveaux de GMP et de PMP sont proches des moyennes nationales qui, en 2013, s'élèvent respectivement à 695 et 192 hormis pour les maisons de retraite Saint-Joseph à Strasbourg et Sainte-Famille qui ont des niveaux supérieurs.

Ces chiffres confirment une charge de travail importante pour les équipes et la nécessité d'un accompagnement de plus en plus « spécialisé ».

### En conclusion

À la lecture de ce rapport, nous pouvons constater un réel dynamisme du secteur Personnes Âgées, lequel s'adapte de manière permanente aux attentes des usagers avec des projets novateurs intimement liés aux évolutions de notre société.

Toutefois, il va nous falloir relever un défi dans les prochaines années : repenser l'Ehpad de demain. En effet, le contexte économique de plus en plus contraint (limites des mécanismes de solidarité nationale, solvabilité des résidents en baisse), les enjeux posés par le vieillissement de la société, les modes de vie de la prochaine génération arrivant dans les Ehpad, nous imposent l'anticipation de l'évolution des besoins ainsi que la mise en œuvre de nouveaux lieux d'expérimentation et d'innovation, ce qui nécessitera un renforcement de la formation continue pour l'ensemble des personnels.

Nous devons ainsi être en capacité de nous réinventer sans cesse pour répondre aux besoins des personnes accompagnées, afin d'augmenter et diversifier notre offre en tenant compte des caractéristiques du territoire dans lequel nous évoluons.

Fort des valeurs portées par la Fondation, le Secteur Personnes Âgées saura relever les nombreux défis du nouvel Ehpad grâce à un management de proximité fort et des équipes fédérées sur des objectifs ambitieux.







# De multiples formes d'exclusion

**Le Secteur Solidarité de la Fondation Vincent de Paul, «riche» de quatre services qui se sont construits au cours de vingt années, a pour mission de répondre aux besoins des plus démunis à travers ses différents services sociaux et médico-sociaux : 155 lits et places dans des dispositifs de lits halte soins santé, Résidence Sociale, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) et Bureau d'Accès au Logement (B.A.L.).**



Si 247 ménages ont été accueillis et accompagnés, ce sont au total plus de 600 personnes rencontrées au sein des différents services du secteur solidarité au cours de l'année 2014, un chiffre important si l'on considère la capacité réduite de nos établissements se situant à l'interstice des autres structures d'hébergement strasbourgeoises. Un chiffre important si l'on considère aussi qu'il s'agit de la rencontre des plus démunis venus chercher un renseignement afin de peut-être trouver un logement, ou de comprendre comment faire la démarche (261 personnes passées aux permanences du B.A.L. dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Strasbourg), un réconfort, un soin souvent au-delà de nos missions...

Un cadre réinventé que nous pourrions considérer comme des services de suite à la Résidence Sociale pour une dizaine de personnes venant ponctuellement se ressourcer, au B.A.L., au C.A.D.A. pour une dizaine de familles en détresse, sans droit et sans hébergement, ou à l'Escalier pour plus d'une quinzaine de patients par an, afin de préserver du lien social, de la dignité, parfois simplement maintenir des droits, une adresse postale quand les possibilités font cruellement défaut, pour des personnes isolées, en mauvaise santé, épuisées ou déroutées par leur propre état...

De nouvelles précarités, de nouveaux publics, de nouvelles demandes émergent et obligent sans cesse à s'adapter, à réinventer les métiers du social. Ce constat vraiment prégnant actuellement, également mis en exergue lors de l'évaluation externe, arrive au moment de la réécriture des projets d'établissements. Il oblige les salariés à prendre de nouvelles postures, à s'appuyer sur « du parler vrai, et de la position citoyenne » et à travailler sur les compétences des usagers, afin de les amener à réorienter leur projet de vie.



Pour faire face à un contexte économique tendu, à un effectif en personnels parfois insuffisant, chacun augmente son champ d'action en faisant preuve de créativité, mais aussi parfois en devant porter des situations lourdes et déconcertantes (fin de vie notamment).

Dans ce contexte compliqué, l'ensemble des salariés continue malgré tout à trouver le temps d'écouter, d'être bienveillant et créatif et de projeter le secteur vers l'avenir à travers notamment le dépôt de candidature à la création d'une résidence d'accueil.





## > En 2014...

- **L'Escale a fêté ses vingt ans** en juin en partenariat avec Médecins du Monde : issue d'une conviction et de beaucoup de persévérance et d'investissement bénévole, elle est aujourd'hui un établissement médico-social qui devrait augmenter de 15 places en fin d'année 2015
- **Le toit de la Résidence Sociale,** qui nécessite d'importants travaux, reste une grosse préoccupation depuis deux ans, et a contraint ce service à reloger 13 familles à l'extérieur
- **Deux nouvelles salariées** ont intégré la résidence sociale, suite à un départ et à un congé parental
- **L'étude de la création d'une Résidence d'Accueil** de 25 places à Schiltigheim dans le cadre de la candidature de la Fondation à un appel à projet de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale - D.D.C.S.
- **L'étude d'une démarche d'extension de places CADA en 2015** (40 places)
- **Dans la perspective d'un appel à projet de l'A.R.S. Alsace,** un projet d'implantation de Lits d'Accueil Médicalisés - L.A.M. - a été étudié pour étendre et améliorer l'accompagnement médico-social des personnes malades et sans abri. La structure en mutualisant les deux projets, pourrait alors accompagner 25 patients souffrant de pathologies plus ou moins « sombres et lourdes » dans de bonnes conditions, tout en continuant à privilégier l'accueil « comme à la maison »



▲ Le 28 juin 2014, la Fondation Vincent de Paul et Médecins du Monde ont réuni des professionnels d'horizons variés pour une journée de rencontres et conférences intitulée « Comment aborder une personne précaire en souffrance ? »

## > Le public accueilli

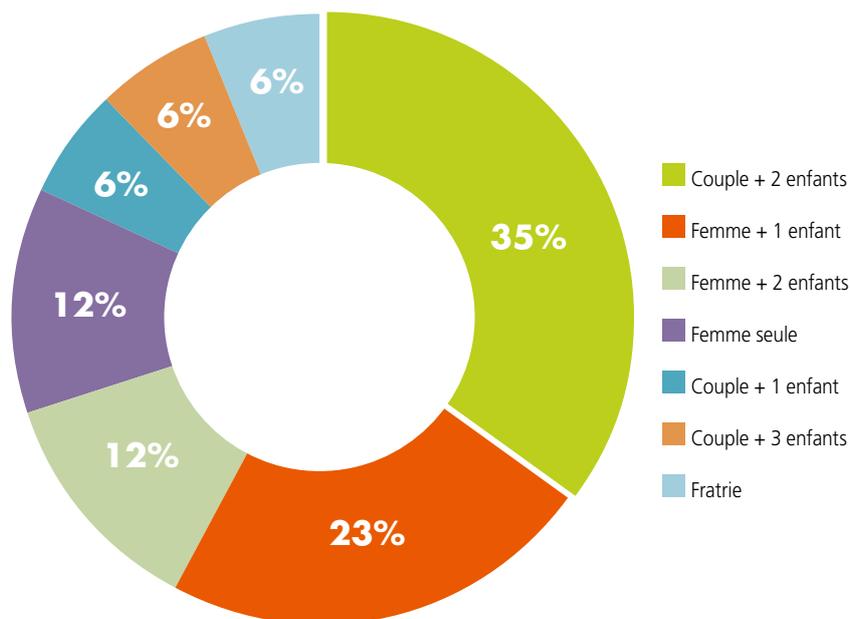
### Le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.)

50 places en appartements autonomes, parfois partagés, sur l'Eurométropole de Strasbourg : des personnes fragiles, des familles, des personnes isolées. Les nationalités les plus représentées sont celles des pays de l'Est. On constate une majorité d'émigration économique ou sanitaire d'où le nombre restreint d'obtentions de statuts. L'essentiel du travail effectué en 2014, en dehors de l'accompagnement dans la procédure de demande d'asile, s'est centré sur la préparation de la sortie du dispositif, et sur la question de l'appropriation du projet de vie (sortir de la posture de victime pour prendre sa vie en mains).

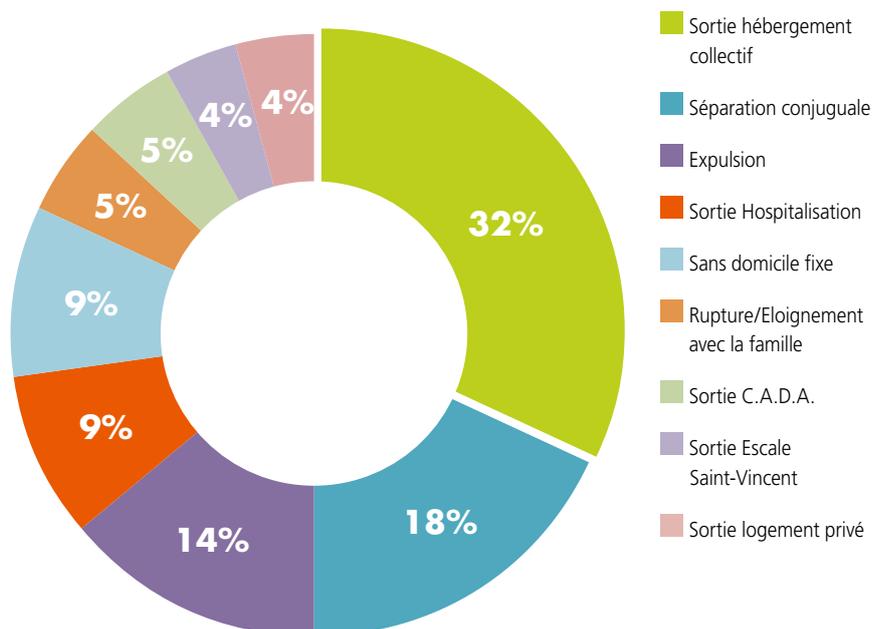
### La Résidence Sociale

35 logements sur le site de Saint-Charles à Schiltigheim permettant en majorité à des femmes isolées ou familles monoparentales de se poser pour reconsidérer leur projet de vie. En 2014, l'accompagnement à la fonction parentale a été un objectif prioritaire et une véritable nécessité au regard des carences éducatives constatées et du manque de repères des adultes. Le soutien au retour à l'emploi a été un axe complémentaire important.

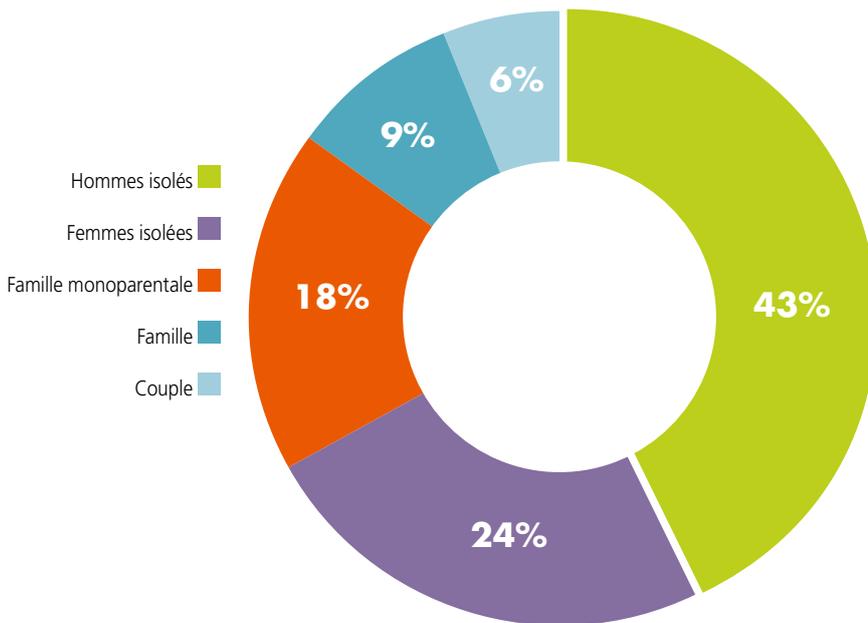
### Composition familiale des personnes présentes au C.A.D.A. au 31/12/2014



### Motif d'entrée à la Résidence Sociale en 2014



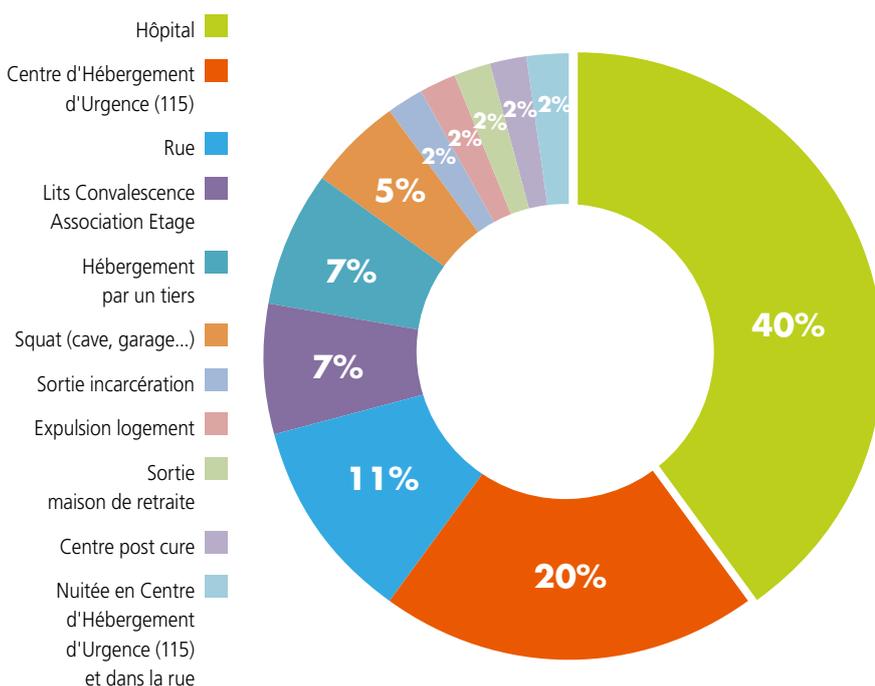
### Composition familiale des personnes présentes au B.A.L. au 31/12/2014



### Le Bureau d'Accès au Logement (B.A.L.)

Toujours fortement sollicité par les partenaires pour un public très en difficultés, le B.A.L. a re-questionné sa place dans un dispositif d'accompagnement global vers le logement dans le parc privé. Le contexte peu sécurisant pour les propriétaires, et la dégradation des situations proposées en suivi ont amené à une forte réduction du nombre de relogements (30). Un travail de réflexion sur le public accueilli, sur les missions et limites du service est mis en œuvre dès janvier 2015, afin d'harmoniser le projet du B.A.L. avec les autres services locaux complémentaires.

### Situation des personnes à leur admission à l'Escale en 2014



### L'Escale Saint-Vincent

« Les clochards auraient-ils disparus ? », c'est une question que nous aurions pu nous poser en 2014 au regard des demandes d'admission et du public accueilli. Le service a accompagné des situations de personnes en grande détresse, dont une majorité souffrant de pathologies très lourdes, sans pouvoir trouver dans le droit commun de réponse plus adaptée. Nous parlons de personnes âgées expulsées de leur logement et gravement malades (maladie d'Alzheimer, syndrome de Korsakoff...), de personnes en fin de vie que nous accompagnons avec le soutien du service des soins palliatifs de la Clinique de la Toussaint à Strasbourg.

### **Le Lien, journal de la Congrégation des Sœurs de la Charité**

**Septembre / Octobre 1994**

#### **Les soins aux SDF au Groupe Saint-Vincent**

Depuis la naissance du Groupe Saint Vincent, nous réfléchissons à la possibilité de donner des soins aux SDF. À Sainte-Barbe, notre regard est quotidiennement interpellé par les pauvres qui ont fait du carrefour Faubourg National – rue Saint-Michel leur logis.

Deux hivers successifs ont vu des essais d'hospitalisation qui ont mis en évidence des difficultés. La bonne volonté ne suffisant pas, nous n'avions pas encore trouvé la bonne porte d'entrée à ce service. Il s'agit bien sûr aussi de rendre cet accueil compatible avec la bonne marche de la clinique.

Trois évènements se sont conjugués pour faire avancer ce projet :

- La réflexion propre du Groupe Saint-Vincent, le travail du directeur de Sainte-Barbe et des médecins et soignants.
- Notre réflexion sur l'atelier Saint-Charles qui nous a amené à rencontrer et à tisser des liens avec ceux qui s'occupent des SDF.
- Une sollicitation de la Congrégation par l'antenne Strasbourgeoise de Médecins du Monde.

Après quelques rencontres entre divers partenaires, un projet global d'accueil et de soins devrait voir le jour, s'appuyant sur les bases suivantes :

- Consultation de base par les Médecins généralistes de Médecins du Monde.
- Accueil à Sainte-Barbe pour les actes médico-chirurgicaux avec création d'un petit lieu adapté aux pauvres, permettant la surveillance post-opératoire ou une courte hospitalisation.
- Suivi et hébergement une fois passée l'urgence, en réseau avec les associations existantes et notamment Caritas.

En ce moment, nous étudions le projet avec les tutelles (DDASS, Conseil Général et Communauté Urbaine) pour une ouverture à l'automne prochain. Si vous vous sentez prête à collaborer à la bonne marche de ce service, n'hésitez pas à le faire savoir à la Supérieure Générale.



▲ L'Abbé Pierre et Sœur Bernard Joseph en 1994 à l'Escale



### **En conclusion**

Comme chaque année, le secteur Solidarité doit faire face à toute l'insécurité budgétaire spécifique à l'accompagnement du public précaire, auquel est venu s'ajouter le manque à gagner dû à la problématique non résolue du toit de la Résidence Sociale.

Pour autant, les services améliorent et/ou développent des nouveaux savoir-faire adaptés à l'évolution des besoins, et surtout à l'évolution du travail social en se projetant vers l'avenir et en se positionnant sur la création de la résidence d'accueil, des Lits d'Accueil Médicalisés, l'extension de places en CADA, et ouvrent une réflexion commune avec le Secteur Personnes Âgées concernant l'accompagnement de familles d'accueil.



# Une dynamique d'amélioration

## En 2014...

### 100% des établissements médico-sociaux de la Fondation ont satisfait à leur obligation d'évaluation externe

La démarche Qualité au niveau des établissements médico-sociaux de la Fondation Vincent de Paul s'est structurée en 2014 par la mise en œuvre et la finalisation d'une étape importante dans le cadre des lois 2002-02 : **la fin des évaluations internes engagées et la réalisation des évaluations externes** dans les délais légaux impartis (avant le 2 janvier 2015).

La période, étalée de 2012 à 2014, avait connu le lancement et la fin des démarches d'évaluation interne de 20 établissements de la Fondation tous secteurs confondus : personnes âgées, enfance, solidarité. Cette démarche, construite autour d'une standardisation et une harmonisation de la méthode d'évaluation gardant les spécificités de chaque secteur, s'est appuyée sur un référentiel d'évaluation basé sur les recommandations de bonnes pratiques de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux. Au-delà de l'identification des points forts et à améliorer de chaque établissement, cette action collective a permis aussi, à travers des groupes de travail pluridisciplinaires, de développer un partage et une culture commune de la démarche Qualité.

Cette démarche d'évaluation s'est donc conclue en 2014 par la réalisation des évaluations externes des 20 établissements des 3 secteurs. Réalisées par des organismes indépendants extérieurs à la Fondation, les évaluations externes ont confirmé la qualité de prise en charge des différents établissements et les points d'amélioration en partie déjà identifiés dans les évaluations internes.

La suite de ces démarches conjointes (internes et externes) se caractérise par une démarche d'amélioration continue basée en particulier sur un plan d'actions pluriannuel propre à chaque établissement et des actions transverses aux secteurs (maîtrise des risques, enquêtes de satisfaction usagers, bonnes pratiques de restauration...).

Désormais, l'enjeu de la démarche Qualité est donc de garder cette dynamique d'amélioration continue des pratiques, de la prise en charge des usagers tout en gardant du sens à l'action propre à chaque secteur d'activité.



**Pour le secteur sanitaire, en 2014, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a consolidé sa démarche Qualité en assurant et développant les axes d'amélioration incontournables suivants :**

- **Le suivi de la certification V2010** en particulier par des travaux portant sur la prise en charge médicamenteuse du patient, la gestion du dossier patient, la mise en œuvre de réunions de concertation pluridisciplinaire
- **La sécurisation des patients** par la diminution des risques associés aux soins avec les dispositifs de maîtrise suivants : analyse des événements indésirables, comité de gestion des risques, comité de retour d'expérience (CREX), commission des risques associés aux soins (CGRAS)
- **La maîtrise de la gestion documentaire** avec l'intégration en continu des documents actifs sous GED (Gestion Électronique des Documents)
- **La mesure de la satisfaction des patients** (questionnaires de sortie, enquêtes de satisfaction par téléphone...)
- **L'évaluation de dossiers patient** en continu (442 dossiers analysés) et la réalisation d'évaluations des pratiques professionnelles (EPP).

# Développement des **compétences** et **recherche**

### **La formation professionnelle au cœur du projet social**



**Parmi les valeurs revendiquées et incarnées par la Fondation Vincent de Paul et mises en œuvre au quotidien dans ses établissements, le développement des compétences professionnelles est particulièrement prioritaire. La formation des professionnels accomplis aussi bien que l'intégration des jeunes en alternance ou stage, ou l'accueil de publics fragiles dans le cadre de contrats aidés, sont déployés depuis de nombreuses années sur tous les sites.**

Au cours de l'année 2014, plus de 1 700 salariés ont bénéficié d'actions de formation afin de parfaire leur maîtrise de leurs fonctions, soit plus de 40 000 heures consacrées au développement de leurs compétences. Près de la moitié de ce volume horaire a permis à nos collaborateurs d'acquiescer un diplôme, viatique souvent indispensable à une progression de carrière. Malgré des budgets de plus en plus serrés, c'est près de deux millions d'euros qui ont été investis par les établissements dans ces actions de formation. De plus, 86 salariés ont pu utiliser leurs heures de DIF (droit individuel à la formation) pour compléter leur parcours ou parfaire leur savoir faire.

La Fondation Vincent de Paul s'est également donné pour mission d'accueillir d'autres publics afin de les accompagner dans leurs premiers pas professionnels. Ainsi, le Conseil d'Administration a voté en 2013 une résolution visant à développer les contrats aidés et les parcours en alternance dans les établissements. Outre l'opportunité de transmettre nos savoir faire et nos valeurs à des jeunes peu ou pas qualifiés, cette décision prend en compte la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en préparant les plans de succession des « séniors » qui bénéficieront d'une retraite méritée dans les prochaines années. C'est également dans un contexte de « contrat de génération » que nos salariés les plus expérimentés ont organisé le transfert de leurs compétences à la nouvelle génération. L'accompagnement et le tutorat ont permis en 2014 à 80 « emplois d'avenir » et 18 apprentis ou contrats de professionnalisation de découvrir nos métiers, tant sur le terrain qu'en organisme de formation, en vue de l'obtention d'une qualification reconnue.

Rappelons ici que la Fondation Vincent de Paul compte parmi ses établissements un Institut de Formation en Soins Infirmiers – Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFSI – IFAS). En 2014, il est le premier en Alsace à proposer la formation d'aide-soignant en alternance avec le partenariat du CFA Médico - Social d'Alsace – l'ARAASSM. *(Lire Secteur Santé page 16)*

Ce sont aussi 826 stagiaires qui ont intégré nos établissements pour compléter leur formation scolaire ou universitaire. En effet, du BEP d'électricien au doctorat de médecine, tous les publics sont invités à partager avec nos professionnels notre professionnalisme et nos procédures de travail.

### **La recherche à la Fondation Vincent de Paul**

La Fondation Vincent de Paul est héritière du partenariat entretenu depuis toujours par les Sœurs de la Charité avec les hôpitaux publics et notamment avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Ainsi elle entend non seulement participer au service public de santé ou médico-social mais apporter aussi sa pierre à la recherche, en lien avec les grands organismes publics, notamment les universités.

La Loi HPST (2009) portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires comporte de nombreuses dispositions relatives à la recherche et en fait une mission essentielle du service public des établissements de santé, les CHU évidemment mais également les établissements privés participant au service public, comme le Secteur Santé de la Fondation Vincent de Paul.

Le Groupe Hospitalier Saint Vincent, ESPIC – établissement de santé privé d'intérêt collectif (ex PSPH : établissements participant au service public hospitalier) accompagne donc des travaux de recherche.

Depuis septembre 2009, la formation des infirmier(e)s est officiellement engagée dans le processus L.M.D (Licence, Master, Doctorat). En effet, la reconnaissance aux titulaires du Diplôme d'Etat d'Infirmier du grade licence est effective depuis 2012, et de ce fait, l'IFSI Saint-Vincent – Institut de Formation en Soins Infirmiers du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, développe en son sein, des travaux de recherche.

Une commission Recherche réunissant des acteurs des différents secteurs de la Fondation fait vivre sa politique de développement dans ce domaine, et pour la première fois en 2014, a primé des travaux de recherche.

En effet, par cette commission, la Fondation ambitionne d'accroître le nombre de thèses et de masters préparés dans ses établissements tant par ses propres salariés que par des étudiants ; elle veille également à accroître le nombre de ses publications scientifiques. À cette fin, elle entretient en interne une culture de la recherche, encourage l'accueil d'étudiants et réserve sur son budget propre des moyens pour promouvoir la recherche appliquée et favoriser le transfert de technologies, en lien avec ses besoins et avec ses pôles d'excellence.

**Le 26 septembre 2014, 4 prix ont été attribués**, illustration de la volonté de la Fondation Vincent de Paul d'inciter, reconnaître et récompenser les productions scientifiques au sein de ses services et/ou par ses collaborateurs.



▲ De gauche à droite : Sylvie CHAPUIS, directrice des soins du Groupe Hospitalier Saint-Vincent / Dr Stéphane DIMITROV, président de la Commission Médicale d'Établissement / Bénédicte KLEIN, lauréate / Elodie KNITTEL, lauréate / Dr Christelle MERLIN, lauréate / Christophe MATRAT, directeur général de la Fondation Vincent de Paul / Frédéric LEYRET, directeur du Groupe Hospitalier Saint-Vincent / Mme ZIMMERMANN représentant / Olivia CHAPUS, lauréate / Dr André CLAVERT, vice-président de la Fondation Vincent de Paul / Pr Marc BERTHEL, président de la commission Recherche / Dr CEVALLOS, chef de service Médecine Interne -GHSV

Trois infirmières ont été primées pour leur mémoire de fin de formation. Les travaux retenus proposaient un angle novateur pour un choix de thématique dans des domaines jugés prioritaires. Les lauréates sont :

**Olivia CHAPUS** primée pour son mémoire intitulé « La méditation de pleine conscience, sur le chemin de la prévention du syndrome d'épuisement professionnel de l'infirmière »

**Bénédicte KLEIN** pour son mémoire « Quand les infirmières se défendent ... »

**Élodie KNITTEL** pour son mémoire « L'information et l'anxiété pré-opératoire des patients »

Enfin, le prix de la thèse d'exercice a été octroyé au **Docteur Christelle MERLIN** pour ses travaux intitulés « Dénutrition, prévalence, pathologies associées et en particulier la mortalité, la durée d'hospitalisation et le coût de séjour dans le service de médecine interne ».

## Lumière sur des salariés primés en 2014

Si la commission Recherche a permis de valoriser les travaux de professionnels paramédicaux et médicaux, d'autres institutions ont récompensé des professionnels de la Fondation. À la Maison de Retraite Sainte-Famille, à Montigny-Lès-Metz, **Delphine VIGNOL**, second de cuisine, est arrivée deuxième aux défis créatifs « Dinde de Noël », organisé par le Centre Culinaire Contemporain de Rennes, sous l'égide du CIDEF. Il s'agissait de défis créatifs afin de mettre en valeur les potentialités culinaires et festives de la dinde de Noël.



**Claire-Ange GINTZ**, responsable infirmier, pour le travail mené avec l'équipe soignante du Service de Soins de Suite et de Réadaptation en Gériatrie de la Clinique de la Toussaint, sur l'accueil des stagiaires I.D.E et A.S. en formation. Les infirmières et aides-soignantes du service ont en effet élaboré des dossiers de suivi de stage adaptés à la réforme des études de soins infirmiers de 2009.



**Charles GIRARDIN**, son collègue du service technique, a lui été primé au Concours sécurité 2014 de la CARSAT, reconnu parmi les salariés qui ont manifesté « leur esprit de sécurité par des suggestions, des réalisations méritant d'être relevées ». Charles GIRARDIN a réalisé la mécanisation de la manutention des ballots de linge de la maison de retraite.

Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, deux professionnelles ont été honorées par la Région Alsace lors des Trophées des Tuteurs et des Maîtres d'apprentissage. Ces trophées valorisent les professionnels qui s'investissent dans leur mission tutorale pour accueillir, guider et former des apprentis et des stagiaires.



Et **Nathalie HELLER-KLEIN**, assistante sociale au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, pour qui les motivations qui l'amènent à exercer la fonction tutorale sont multiples.

< Cérémonie du 8 décembre 2014 : remise du diplôme à Claire-Ange GINTZ, responsable infirmier SSR gériatrie et douleur - Clinique de la Toussaint par Martine CALDEROLI-LOTZ, vice-présidente du Conseil Régional, Présidente de la Commission Formation Professionnelle Continue

## La place des bénévoles

Auprès des 2200 salariés de la Fondation, ce sont près de 400 bénévoles qui interviennent aujourd'hui dans les établissements en Alsace et en Lorraine, à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations. C'est pourquoi la Fondation Vincent de Paul inscrit l'intervention des personnes bénévoles comme support essentiel de ses activités dans les différents secteurs où elle œuvre. Le projet institutionnel de la Fondation (juin 2012) affirme les objectifs de la politique de cette institution à l'égard du bénévolat et souligne l'idée que « l'action des bénévoles doit être organisée », qu'elle est « une action aux multiples visages, distincte de celle des salariés de la Fondation »...

Ce projet institutionnel affirme la volonté de « reconnaissance des bénévoles auprès de la Fondation » : « L'action bénévole est durable et saine, si le bénévole trouve la possibilité de se réaliser, de se développer, d'apprendre et de découvrir ».

Cette volonté politique est confiée à un comité des bénévoles qui a pour rôle, notamment, d'inciter au partage d'expériences, de susciter des idées d'actions et de créer des liens transversaux.

En 2014 Jean-Jacques HINCKER, Administrateur, a succédé à Jean-Claude FIMBEL à la présidence du comité des bénévoles.

Ce comité a vu ses membres renouvelés par l'intégration des salariés-référents et de bénévoles. Il travaille à donner suite aux conclusions de la première journée des bénévoles d'octobre 2013.

Il recherche des pistes pour susciter l'action des bénévoles dans tous les secteurs de la Fondation, en élaborant pour 2015 des plans d'action spécifiques adaptés au particularisme des besoins des publics accueillis.

### Formation de bénévoles : l'écoute de l'autre passe par l'écoute de soi

Depuis septembre 2014, un groupe de sept bénévoles de l'Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et du SSR (Service de Soins et de Réadaptation) Gériatrique de la Clinique de la Toussaint suit une formation à l'écoute et à la communication.



^ Le groupe de parole / De gauche à droite : Michèle - Marie-Claude - Anita - Marlyse - Pascale HALLER JAHN - Au 1<sup>er</sup> plan : Chantal

Un groupe de parole proposé par l'Association Française de Formation et de Supervision Pastorale est animé notamment par Pascale HALLER-JAHN, aumônier au Groupe Hospitalier Saint-Vincent.

Ce groupe de parole propose un travail sur soi de la part du bénévole, un travail sur l'émotivité, par une méthode inductive. Le bénévole est accompagné à découvrir ce qui fait sens pour lui dans sa mission de bénévole et à intégrer toutes les dimensions de son être. Le groupe partage, échange et revient sur des situations vécues, ainsi la pratique complète la théorie. Cette formation se poursuit en 2015, le groupe aura alors suivi 12 séances d'1h30.

Initiée en 2014, la volonté de la Fondation d'offrir à ses bénévoles une formation répondant à leurs besoins dans leur présence dans ses structures se poursuit en 2015, année qui sera aussi marquée par la deuxième « Journée des Bénévoles » en automne.



^ Réunion à la Maison de Retraite Bas-Château pour des représentants du Comité des Bénévoles

# Un accompagnement spirituel



^ Œuvre de William VELASQUEZ  
*Totalidad*  
(Humanité, Spiritualité)  
à la chapelle Sainte-Barbe

## La spiritualité dans les établissements de la Fondation Vincent de Paul

Au mois de juin 2012, le Conseil d'Administration de la Fondation retenait le principe de confier à un chargé de mission du siège le soin d'accompagner les aumôneries dans les établissements, mais aussi de suivre la mise en œuvre de la charte transmise par nos fondateurs (la Congrégation des Sœurs de la Charité) dans la déclinaison du projet institutionnel défini.

### La présence d'aumôneries

L'existence d'aumôneries dans les établissements sanitaires et médico-sociaux n'est pas propre à la Fondation Vincent de Paul, mais bien inscrite dans les textes de loi (exercice d'un droit à la vie spirituelle

selon la loi 2002-2 ; article 7 de la « Charte des droits et devoirs des personnes âgées en situation de handicap ou de dépendance » ; recommandations de l'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) sur la place des bénévoles ou la prise en charge de la souffrance psychique de la personne âgée...).

### En 2014, l'attention portée à la spiritualité dans nos établissements s'est notamment intéressée à

- la manière dont les valeurs transmises dans la charte s'incarnent dans les projets d'établissement et l'accueil de nos publics, particulièrement pour ce qui concerne « l'attention aux besoins spirituels de nos contemporains » (extrait de la charte de la Fondation Vincent de Paul) et « le droit à la pratique religieuse, dans le respect de la liberté de chacun » (charte de la personne hospitalisée et charte des droits et libertés de la personne accueillie en établissement médico-social) ;
- l'animation des comités de la Fondation qui réfléchissent avec les équipes d'aumônerie à leur mission, et aux modalités à convenir pour le soutien spirituel des personnes qui le désirent.

### Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Dans les quatre cliniques du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, les aumôneries offrent leur présence et leur écoute au chevet des patients, aux familles et aux soignants.

Les aumôniers collaborent régulièrement dans le cadre des pastorales organisées par leurs institutions ecclésiales. Ils s'informent de l'admission des patients dans leurs cliniques respectives.

Ils prennent soin d'entretenir un contact régulier avec les équipes soignantes en se présentant à l'arrivée dans les services et en participant aux transmissions selon les services.

Ils ont le souci de garder la richesse du contact et de la collaboration avec le personnel soignant et hospitalier pour un meilleur accompagnement des malades.

Outre les présences régulières, ils assurent également une garde permanente sur les différents établissements et répondent aux demandes transmises par les équipes soignantes.

L'activité des équipes d'aumônerie catholique et protestante du Groupe Hospitalier Saint-Vincent faisant chaque année l'objet d'un chapitre dans le rapport annuel de cet établissement, nous pouvons apprécier l'ampleur et la qualité du travail accompli par les aumôniers et les bénévoles.

L'aumônerie catholique est composée de 2 aumôniers, 17 bénévoles/visiteurs de malades ; l'aumônerie protestante de 3 aumôniers, 2 bénévoles visiteurs de malades.

Les missions d'aumôneries israélite et musulmane sont assurées par des référents extérieurs auxquels il est fait appel à la demande des patients et/ou des familles.

Le 14 février 2014, un conseil d'administration exceptionnel était organisé en présence de Mgr GRALLET pour partager autour des valeurs portées par la Fondation au service de l'Homme.

### Dans les maisons de retraite

L'état des lieux réalisé en 2014 souligne que l'aumônerie en maison de retraite ne doit pas être considérée comme un « petit plus qualitatif » offert par la Fondation au nom de son inspiration chrétienne, mais véritablement comme un service proposé aux usagers et qui s'inscrit dans la prise en charge globale de leur personne.

Outre les équipes d'aumônerie (aumôniers, religieuses, bénévoles, visiteurs), les Déléguées Diocésaines à la Pastorale de la Santé des diocèses de Nancy, Metz et Strasbourg ont été contactées afin de mieux comprendre l'environnement, au moins du point de vue catholique, dans lequel s'inscrivent ces aumôneries, et découvrir les formations et outils mis en place par la Pastorale de la Santé.

Il faut relever la place singulière occupée par les sœurs lorsqu'elles vivent dans l'établissement (Maisons de Retraite Saint-Charles, Saint-Joseph à Strasbourg, Le Bas-Château et Saint-Joseph à Rustroff). Sœurs et laïcs sont très complémentaires, les sœurs entretenant avec les résidents une relation spécifique et recueillant des confidences qui ne se diront qu'à elles ou à un prêtre. En plus, du fait de leur disponibilité et de leur profession de soignante, elles assurent également une présence particulière auprès des personnes en fin de vie, qu'elles qualifient pudiquement de « fatiguées ». Elles accompagnent et veillent les mourants, passent au reposoir pour y rencontrer les familles, organisent les funérailles et y assistent. Leur présence est particulièrement précieuse quand le défunt n'avait pas de proches.

Cependant, du fait de l'âge des sœurs, ces communautés sont fragiles. Les sœurs les plus valides sont tiraillées entre la présence aux résidents et les besoins de leur propre communauté, composée de dames âgées dont l'avenir sera de vivre à la maison-mère ou en Ehpad.

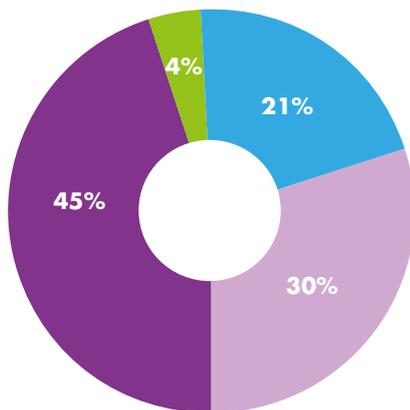
## Ces dons qui font la différence

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.**

### Les dons que nous percevons :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des patients durant l'hospitalisation, séjours de vacances ou cadeaux de Noël, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

En 2014, la générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises, associations et autres organismes) ainsi que des legs et une donation ont permis de collecter **371 043 €** au profit de projets et bénéficiaires variés.



- Mécenat
- Dons
- Legs
- Autres organismes à but non lucratif

D'autres dons en nature viennent compléter les ressources qui contribuent au financement de ces actions qui ne pourraient l'être sans l'appel à la générosité, et permettent d'apporter « un plus » aux publics accueillis.

### Dans le Secteur Solidarité...

Le secteur Solidarité porte bien son nom... sans cette solidarité dont il profite, il serait en difficulté ! Comme chaque année, des dons lui sont affectés pour permettre le bon fonctionnement de l'Escalier Saint-Vincent, de la Résidence Sociale Saint-Charles, du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile ou encore pour l'accompagnement au logement des personnes prises en charge par le Bureau d'Accès au Logement (aide au déménagement, frais d'installation...) ou pour offrir des moments de détente à ses bénéficiaires (sorties, animations). Plusieurs organisations lui ont aussi apporté leur soutien. Ainsi, dans le cadre du projet « *Cuisiner pour mieux manger* », la Mutuelle Saint-Christophe a financé l'achat de fours multi-fonctions adaptés aux logements des familles de la Résidence Sociale à Schiltigheim. Ce projet vise à remobiliser les familles autour de la question à la fois de l'alimentation, de la santé et de la gestion du budget, et permet un travail sur la valorisation des compétences, le partage et l'estime de soi.



< L'enseigne Top Office a organisé une collecte de fournitures scolaires au profit du Secteur Solidarité du 27 au 30 août 2014.

L'association des commerçants de Schiltigheim (UCAS) a offert des cadeaux pour Noël aux familles de la Résidence Sociale.

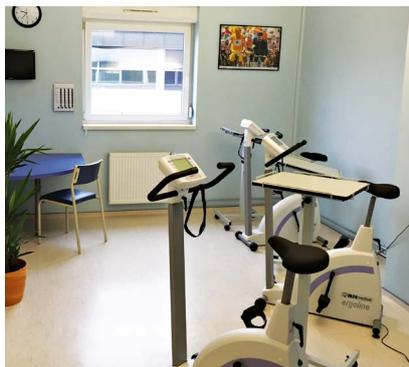
### Dans le Secteur Santé...

Le service de Soins Palliatifs de la Clinique de la Toussaint est un service historique, connu et reconnu pour son expertise, mais aussi pour la qualité de l'accompagnement fait aux malades. Chaque année, les équipes se mobilisent pour collecter les fonds nécessaires à ces projets qui, au-delà des soins aux personnes en fin de vie, donnent du sens à l'accompagnement du temps qui reste à vivre. « *Quand tout va mal à cause de la gravité de la maladie et de la mort qui vient, l'ordinaire de la vie réapparaît d'un coup comme un trésor sous-estimé ; ces occupations trop vite jugées futiles se révèlent douces et bonnes, rassurantes. Occasions de relations simples et normales... Ainsi se mettent en place les repas : repas quotidiens partagés entre patients et soignants, repas de fête des vendredis soirs avec familles et amis, et repas exceptionnels avec les chefs étoilés de l'association La fraternelle des cuisiniers* » explique le Dr Véronique Vignon, médecin au Service de Soins de Suite et de Réadaptation en Soins Palliatifs. Et ces repas, tout comme l'art-thérapie, les interventions des musiciens de l'AEMH (association européenne de musique à l'hôpital), les cérémonies de rituel de deuil, le séjour-vacances de l'hôpital de jour... sont autant d'illustrations de l'usage des dons affectés à ces services.



À la clinique Sainte-Anne, le service de dialyse a bénéficié du soutien de deux associations pour l'acquisition de vélos-entraîneurs de jambes et de bras : 2 vélos thérapeutiques ont été offerts en 2014 par le Lions Club de la Vallée de la Bruche, le 3<sup>ème</sup>, un ergo-cycle de lit, a été acheté avec les dons de l'association Force et

Courage, ainsi que des ergo-cycles verticaux pour réentraînement à l'effort, installés dans le service de néphrologie pour les patients dialysés. Depuis plusieurs années, l'association Force et Courage organise des événements pour collecter des fonds dont une partie est dédiée au projet du service de dialyse. À la maternité, des travaux ont pu être réalisés pour le confort et le bien-être des mamans accueillies. D'autres dons sont affectés à l'aumônerie ou encore à des objectifs de recherche ou de soutien à des rencontres scientifiques.



## Dans le Secteur Personnes Âgées...

Une campagne de recherche de soutien ayant mobilisé de nombreux partenaires des Ehpad de la Fondation, a permis l'organisation de l'édition anniversaire du Forum Gérontologique. Les dons affectés aux Ehpad permettent le développement des activités d'animation proposées aux résidents. À la Maison de Retraite Saint-Charles à Schiltigheim, un ordinateur a été acheté pour les résidents, adapté à leurs capacités motrices et visuelles. Depuis 2014, la Maison de Retraite Sainte-Famille se mobilise pour l'acquisition d'un véhicule aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Le projet Escapade-2 (pour la recherche de soutien à hauteur de 50000 €) se poursuit en 2015.

- Acheter un piano pour la Maison de Retraite Bas-Château et soutenir le projet musical de l'établissement



- Contribuer à un aménagement adapté et agréable des nouveaux locaux de Poincaré
- Ou pour tous les Ehpad, quand les familles donnent en remerciement du dévouement des salariés, apporter un financement complémentaire des œuvres sociales et culturelles proposées par le Comité d'Entreprise,

sont autant d'utilisations des dons affectés au Secteur Personnes Âgées.

## Dans le Secteur Enfance...

Encore peu développée dans ce secteur, la collecte des dons contribue généralement au financement d'animations ou cadeaux pour les enfants des établissements. Quelques projets précis ont cependant été concrétisés en 2014.

- La couverture des dépenses relatives aux ruches installées à l'Institut Saint-Charles dont le coût annuel s'élève à 1000 €
- La classe verte en Auvergne, en mai 2014, de deux classes de l'unité d'enseignement de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique Vincent de Paul
- En 2014, l'Institut Saint-Charles a partagé avec l'Institut Médico-Pédagogique de la Montage Verte (ARSEA), la cagnotte du « KM Solidarité de l'Eurodistrict », course transfrontalière de soutien au handicap. Son projet de « classe mobile » (13 ordinateurs - 1 meuble mobile et des logiciels d'applications pédagogiques adaptées aux troubles du langage écrit et oral) a également bénéficié d'une campagne de soutien auprès de partenaires du secteur.

Des dons conséquents perçus de la part d'associations (2 000 € pour les Maisons d'Enfants de Richemont, 5 000 € pour les Maisons d'Enfants Louise de Marillac) visent des projets qui verront le jour en 2015.



▲ Les représentants de la Fondation Vincent de Paul et de l'ARSEA reçoivent le chèque de l'édition 2014 du KM Solidarité



## Église des Verriers : projet 2011 - 2014

En 2011, la Fondation Vincent de Paul et son établissement Les Maisons d'Enfants de Lettenbach se lançaient dans le projet de rénovation de l'Église des Verriers à Lettenbach qui a abouti en 2014.

Une opération d'un coût total de 1 348 140 €. Si 75% des coûts de rénovation de ce monument classé, sont assurés par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine) et le Conseil Départemental de Moselle dans le cadre de subventions pour la politique culturelle, 25% du projet restaient à être financés par la Fondation Vincent de Paul. Sur ces quatre années, à travers des campagnes d'appel à dons, des concerts, des repas de prestige, le prix « Un patrimoine pour demain 2012 » du Pèlerin Magazine, plus de 95 000 € de dons, mécénat et autres soutiens provenant de la générosité du public ont été perçus en appui à la sauvegarde de cet édifice.



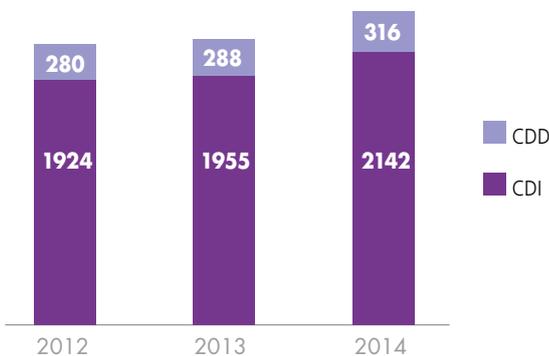
▲ Le 8 juin 2013, à l'occasion de la vente aux enchères organisée par Jean Birck, alors Président du Comité Recherche de Fonds, l'artiste Paul Flickinger, peintre et sculpteur a fait don à la Fondation d'une de ses œuvres pour la mise aux enchères.

# Bilan social 2014

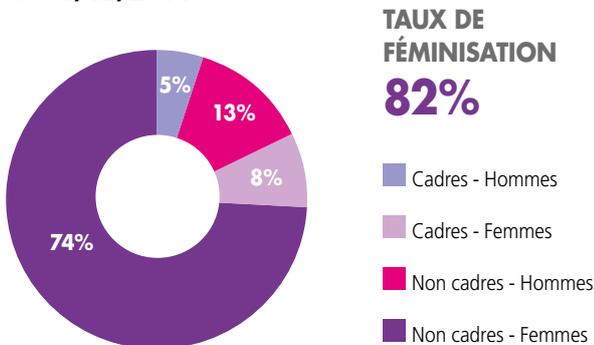
Les données chiffrées présentées ci-dessous sont issues du bilan social de la Fondation établi pour l'année 2014. Il s'agit d'un état des lieux de la Fondation sur le plan social, qui permet d'apprécier les réalisations effectuées et évolutions qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée. L'effectif total en CDI, en Equivalent Temps Plein (ETP), augmente pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, soit de 9,1% de 2013 à 2014 et ce principalement dans les Secteurs Enfance et Personnes Âgées : création des Maisons d'Enfants l'Ermitage et la reprise de l'IME Le Rosaire et de la Maison de Retraite Saint-Joseph à Rustroff; pour le Secteur Santé : renforcement de l'Équipe Mobile de Remplacement et plus globalement pour répondre à l'augmentation de l'activité.

## > Emploi

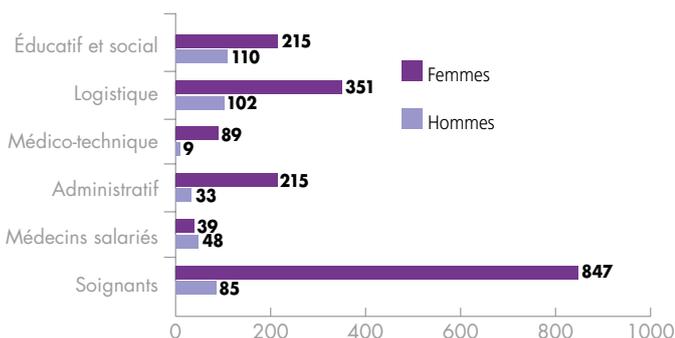
### Effectif total en nombre au 31/12/2014



### Répartition par sexe et statut de l'effectif CDI au 31/12/2014



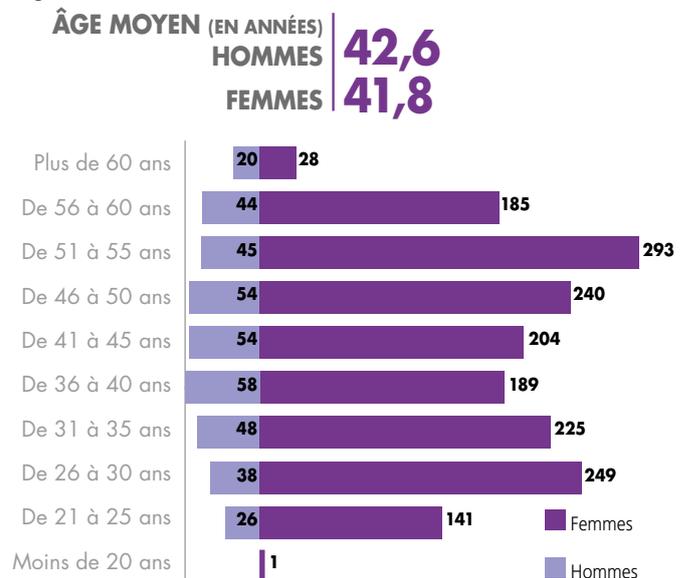
### Répartition en nombre d'hommes et femmes au sein des catégories d'emploi au 31/12/2014



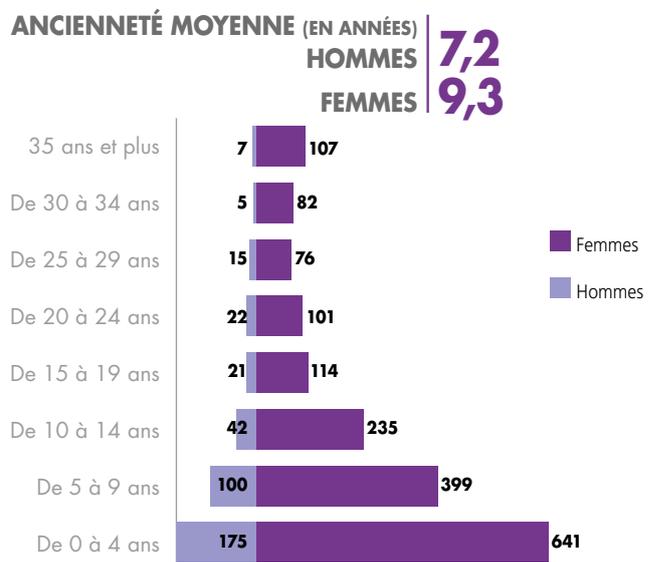
## Frais de personnel en 2014

**SALAIRES BRUT + CHARGES SOCIALES PATRONALES 98 881 696 €**

### Âge des salariés en CDI en 2014



### Ancienneté des salariés en CDI en 2014



## > Relations professionnelles et dialogue social

### Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail (CHSCT)

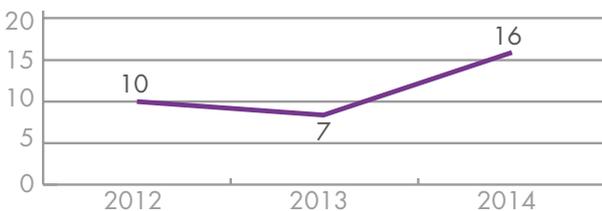
- Comités installés dans les établissements de la Fondation.....	11
- Réunions de CHSCT au cours de l'année.....	50
- Membres de CHSCT.....	63

### Nombre de réunions avec les représentants du personnel et délégués syndicaux en 2014

Comité central du GHSV .....	5	Délégation unique .....	24
Comité d'établissement .....	162	Délégués syndicaux .....	15
Délégués du Personnel .....	68		

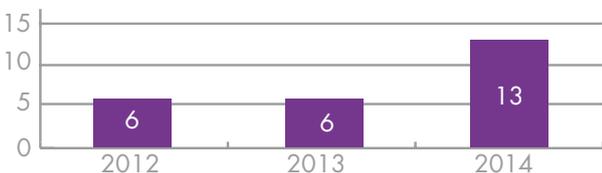
**NOMBRE DE MANDATS** | **202**  
dont 63 avec appartenance syndicale

### Nombre d'accords d'entreprise conclus au sein de la Fondation

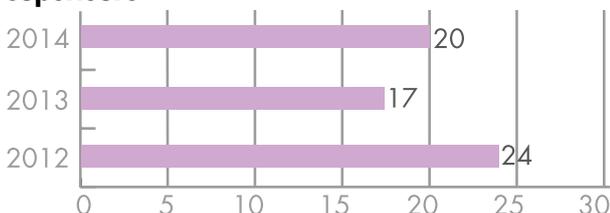


## > Mobilité interne et promotion

### Mobilité interne des salariés d'un établissement à l'autre au sein de la Fondation



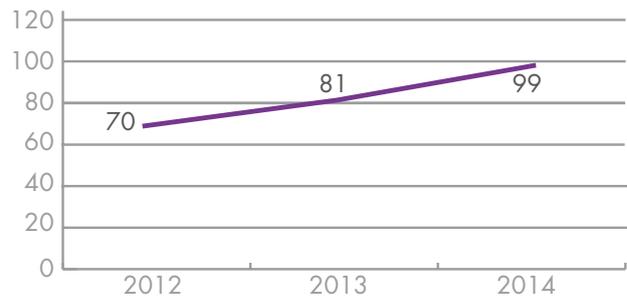
### Nombre de salariés promus dans une catégorie supérieure



## > Emploi de personnes en situation de handicap

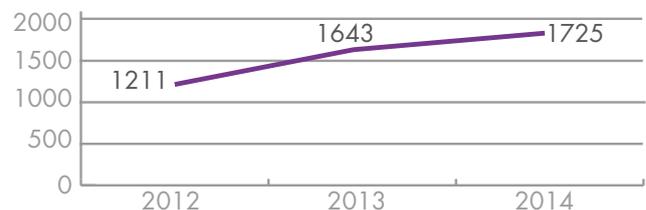
**TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** | **7,21%**

### Nombre de personnes employées en situation de handicap



## > Formation

### Nombre de salariés ayant suivi une formation (CDD ET CDI)



**DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS EN 2014 :** | **23h** PAR SALARIÉ

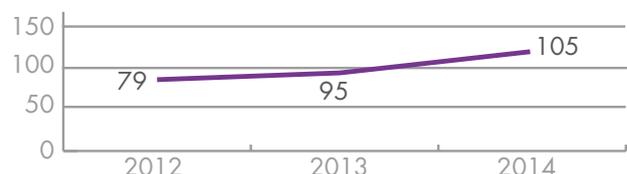
**1725** SALARIÉS FORMÉS EN 2014 => **70%** DES SALARIÉS POUR 40 537 H DE FORMATION

## > Contrats de génération (embauche de salariés de - 26 ans et de + 50 ans)

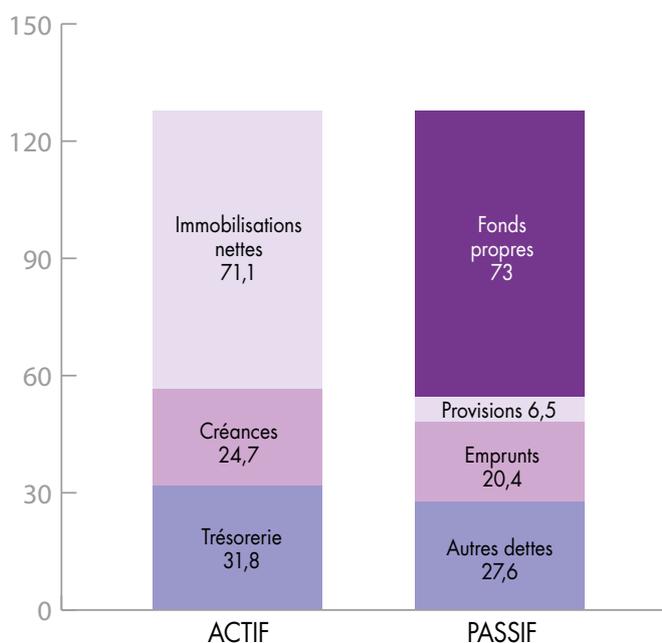
### Nombre d'embauches en CDI de salariés de - 26 ans et de + 50 ans en 2014



### Emploi des jeunes : nombre de contrats qualifiants et aidés en cours au 31/12/2014



## Bilan 2014 (EN M€)



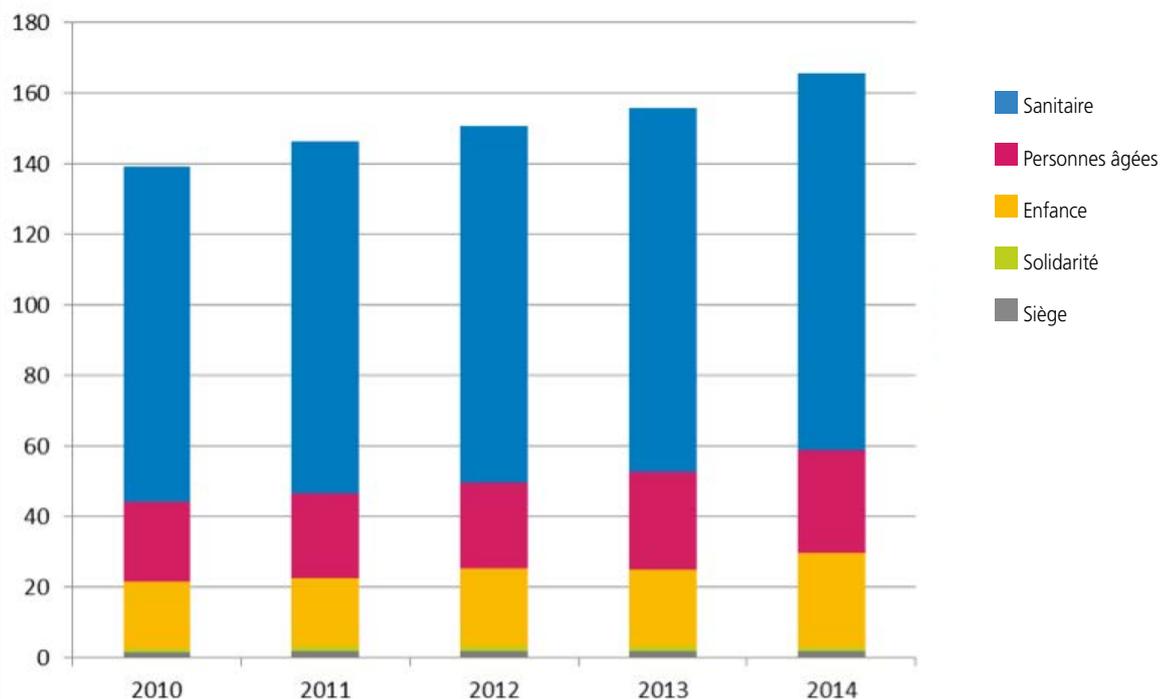
### Les fondamentaux financiers sont maîtrisés dans un contexte de développement

- Un bilan 2014 de **127,6 M€ + 12,5 %**
- Renforcement des fonds propres **+ 10,7 %**
- Un taux d'endettement de **21,8 %**
- Augmentation des produits d'exploitation **+ 6,3 %**
- Un résultat excédentaire à affecter à hauteur de **1,6 M€**
- Un fonds de roulement d'investissement de **21,3 M€** assurant le financement des programmes architecturaux en cours et les projets d'investissements à venir

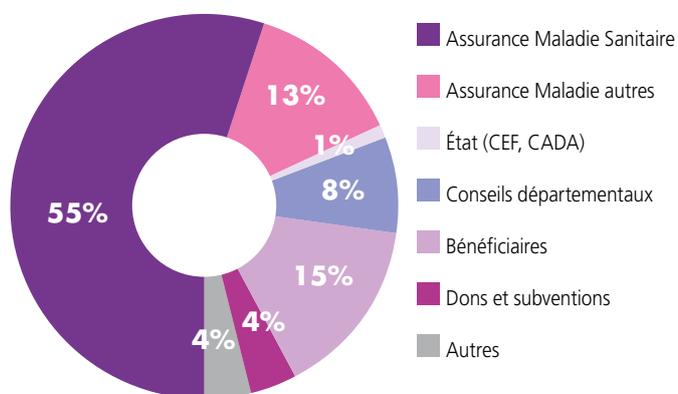
### Chiffres clés

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013
<b>Bilan (en M€)</b>						
Fonds propres	55,3	57,5	63,2	66,0	73,0	10,7%
Provisions et fonds dédiés	2,6	3,0	3,5	6,4	6,5	2,4%
Emprunts	12,8	13,3	13,8	16,4	20,4	24,7%
Dettes	24,1	26,2	24,7	24,8	27,6	11,7%
Actif immobilisé net	51,6	54,0	56,7	61,0	71,1	16,5%
Créances	17,3	19,5	22,6	24,2	24,7	2,2%
Trésorerie	25,9	26,5	25,7	28,3	31,8	12,6%
<b>Total du bilan</b>	<b>94,8</b>	<b>100,0</b>	<b>105,1</b>	<b>113,4</b>	<b>127,6</b>	<b>12,5%</b>
<b>Bilan financier</b>						
Fonds de roulement d'investissement	15,0	16,2	18,5	19,9	21,3	6,7%
Fonds de roulement d'exploitation	4,8	4,3	3,9	7,6	7,4	-3,0%
Excédent de financement d'exploitation	4,6	4,6	2,0	0,6	3,0	402,3%
<b>Trésorerie</b>	<b>24,4</b>	<b>25,0</b>	<b>24,4</b>	<b>28,1</b>	<b>31,6</b>	<b>12,4%</b>

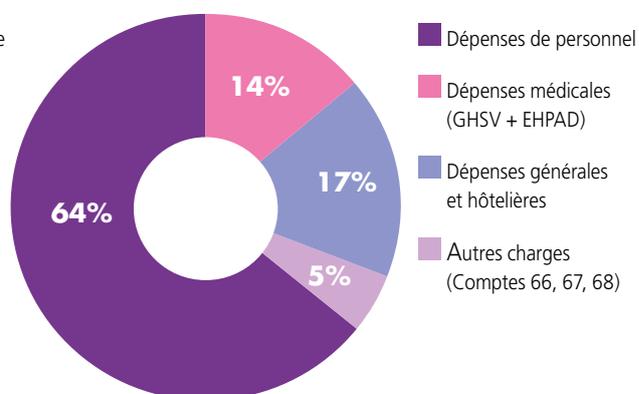
## Répartition des produits 2014 par secteur d'activité (en M€)



## Répartition des produits 2014 Total en M€ : 165,7



## Charges 2014 Total en M€ : 165,5



## Chiffres clés

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Compte de résultat (en M€)</b>					
Produits de la tarification	124,7	130,9	133,2	135,7	143,8
Autres produits d'exploitation	13,5	14,3	16,1	20,1	21,8
Résultat d'exploitation	2,5	1,5	1,0	3,9	-0,5
Résultat financier	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Résultat exceptionnel	-0,7	-0,3	-0,4	0,4	-0,4
Engagement sur ressources	0,1	-0,3	-0,1	-2,7	0,9
Résultat comptable	1,9	1,0	0,6	1,6	0,2
<b>Résultat à affecter</b>	<b>1,9</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>

# Compte d'emploi annuel des ressources

établi selon le règlement du CRC n°2008-12 du 7 mai 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Charges totales	dont financées par des dons	Emplois	dont financés par des dons et legs	
<b>I - EMPLOIS DE L'EXERCICE (EN €)</b>					
<b>1. Hospitalier</b>	<b>107 107 756</b>	<b>33 823</b>	<b>210 278</b>	<b>121 270</b>	<b>107 318 033</b>
Cliniques et HAD	104 697 509	33 823	210 278	121 270	104 907 787
Formation en soins infirmiers et aide-soignant	2 410 246	0	0	0	2 410 246
<b>2. Personnes âgées</b>	<b>29 511 192</b>	<b>8 009</b>	<b>872 423</b>	<b>33 359</b>	<b>30 383 615</b>
<b>3. Enfance</b>	<b>25 819 549</b>	<b>2 230</b>	<b>12 418</b>	<b>3 418</b>	<b>25 831 967</b>
Enfance (Aide Sociale à l'Enfance et PJJ)	12 898 121	1 050	9 000	0	12 907 121
Enfance (Handicap)	12 921 428	1 180	3 418	3 418	12 924 846
<b>4. Solidarité</b>	<b>1 315 989</b>	<b>2 883</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 315 989</b>
Demande d'asile et lits halte soins santé	894 116	2 038	0	0	894 116
Résidence sociale et bureau d'accès au logement	421 873	845	0	0	421 873
<b>5. Siège</b>	<b>1 551 579</b>	<b>18 943</b>	<b>71 713</b>	<b>71 713</b>	<b>1 623 292</b>
Actions suivies par le siège (Forum, prix Recherche...)	20 353	18 943	71 713	71 713	92 065
Frais de fonctionnement et autres charges	1 529 650	0	0	0	1 529 650
Frais de recherche de fonds	1 577	0	0	0	1 577
Développement de la Fondation	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>165 306 065</b>	<b>65 888</b>	<b>1 166 831</b>	<b>229 759</b>	<b>166 472 896</b>
<b>II - RESSOURCES 2014 RESTANT À UTILISER EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>172 940</b>	<b>32 068</b>	<b>205 208</b>	<b>205 208</b>	<b>378 148</b>
<b>III - EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>		<b>178 012</b>		<b>0</b>	<b>178 012</b>
<b>IV - TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>165 657 017</b>		<b>1 372 039</b>	<b>167 029 056</b>

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	214 934	605 283	820 218
<b>I. RESSOURCES DE L'EXERCICE (EN €)</b>			
<b>1. Produits de la générosité du public</b>	<b>52 696</b>	<b>137 168</b>	<b>189 864</b>
Dons manuels affectés collectés en France	47 067	14 451	61 518
Dons manuels non affectés collectés en France	5 413	11 303	16 716
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés	0	25 358	25 358
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés	0	86 056	86 056
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	216	0	216
<b>2. Autres fonds privés</b>	<b>41 426</b>	<b>139 753</b>	<b>181 179</b>
Mécénat d'entreprises	37 042	130 081	167 123
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratif	4 384	9 672	14 056
<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>134 841 385</b>	<b>937 072</b>	<b>135 778 457</b>
Produits de la tarification versés par les Pouvoirs Publics	128 565 893	0	128 565 893
Subventions publiques (État et collectivités territoriales)	6 164 955	719 187	6 884 141
Autres subventions	110 537	217 885	328 422
<b>4. Autres produits d'exploitation</b>	<b>30 146 371</b>	<b>0</b>	<b>30 146 371</b>
Prix de journée et tarifs versés par les usagers	24 853 284	0	24 853 284
Autres	5 293 087	0	5 293 087
<b>5. Autres produits</b>	<b>571 008</b>	<b>0</b>	<b>571 008</b>
Produits financiers	571 008	0	571 008
Autres	0	0	0
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>165 652 886</b>	<b>1 213 992</b>	<b>166 866 87</b>
<b>II - REPORT EN 2014 DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>4 131</b>	<b>158 047</b>	<b>162 178</b>
<b>III - DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>			
<b>IV - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>165 657 017</b>	<b>1 372 039</b>	<b>167 029 056</b>
<b>Ressources collectées affectées à des projets</b>	<b>383 743</b>	<b>652 445</b>	<b>1 036 188</b>
<b>Dont subventions non encore utilisées</b>	<b>162 802</b>	<b>11 000</b>	<b>93 802</b>

“ Pour nous,  
la dignité n'est pas  
un concept,  
mais une action  
et un combat. ”

*Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul*



Fondation Vincent de Paul  
15 rue de la Toussaint  
67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 21 73 84  
Fax : 03 88 21 73 89  
[www.fvdp.org](http://www.fvdp.org)

